

Lire dans ce numéro : LE MYSTÈRE DU VIADUC, grand roman policier, par MICHEL NOUR.

N 162 (5^e Année-212)

REDACTION ET ADMINISTRATION
75, Rue Drouot, PARIS
Les manuscrits sont insérés sous réserve de leur acceptation.

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Drouot, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Terrible explosion de mine

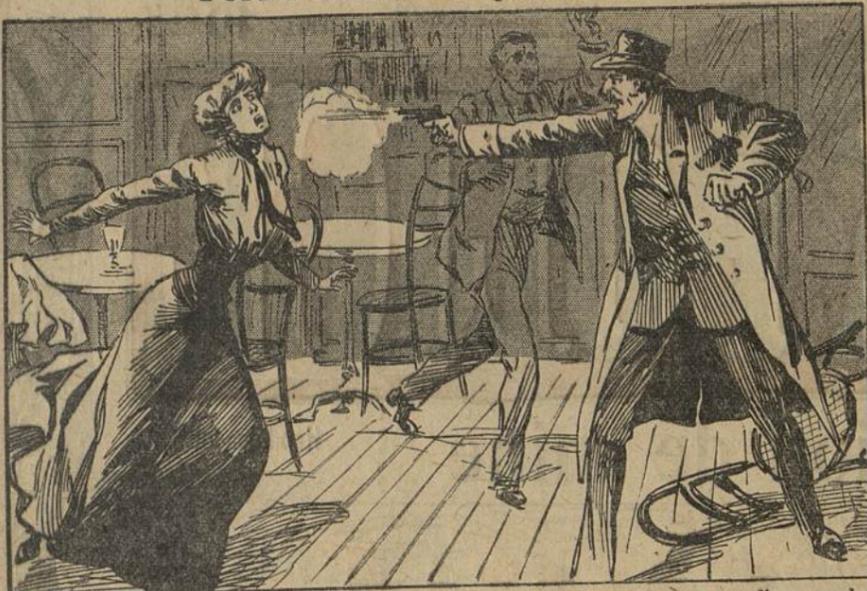
Hebdomadaire



Parmi les accidents du travail, les plus fréquents sont dus aux explosions de mines, soit que les ouvriers chargés de préparer la charge de poudre, exécutent leur mission avec imprudence, soit

(Lire la suite page 2).

Terrible drame passionnel



A Ivry-sur-Seine, un débitant vivait avec sa femme, d'une rare beauté, et d'une conduite irréprochable. Un des clients de l'établissement s'était épris, bien en vain du reste, de la jeune femme. L'autre soir, comme elle passait près de lui, il voulut l'embrasser. La débitante repoussa brusquement l'individu. A ses appels, son mari accourut et voulut mettre l'insolent à la porte. Celui-ci, devenu furieux, sortit alors un revolver de sa poche, et fit feu sur la débitante. Atteinte à la tête, la pauvre femme tomba comme une masse, tuée sur le coup. Le meurtrier se tira alors une balle dans la tête. Il tomba sans vie à côté de sa victime.

Terrible explosion de mine

(Suite)

que, par suite d'une cause le plus souvent inexplicable, l'explosion se produise subitement.

Un terrible accident de ce genre s'est produit dans la commune de Saint-André-Val-de-Fier (Hautes-Savoie). En amont du deuxième tunnel du Val-de-Fier, si fréquenté par les touristes pendant la belle saison, une douzaine d'ouvriers travaillaient depuis quelques jours à l'extraction de la pierre dans le rocher qui surplombe la route et dont les blocs sont destinés à protéger les piles du beau pont qui relie les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie contre lesquelles les eaux du torrent impétueux viennent se jeter avec fracas lors des grosses crues.

Un batelier de Massignieu-de-Rives, près Belley, avait l'entreprise pour descendre en barque les blocs de pierre, qu'il déposait autour des piles du pont. Son fils âgé de dix-sept ans et son domestique l'aidaient dans ce travail, assez périlleux. Vers huit heures du matin, des ouvriers étaient en train de bourrer la poudre dans une mine, quand, soudain, elle fit explosion. Deux d'entre eux trouvèrent la mort, et les cinq autres sont blessés, dont deux grièvement.

Le fils du batelier, projeté avec violence contre le rocher, est méconnaissable; son corps tout déchiqueté et ses vêtements tout brûlés étaient suspendus aux buissons, et sa cervelle éparpillée dans les pierres.

Son gendre, qui laisse sa veuve avec trois enfants, dont le dernier n'a que 13 ans, fut tué sur le coup; le domestique a le visage, les mains brûlés et une jambe emportée. Son état est très grave.

Les autres blessés ont été transportés à l'hôpital.

Une mise en liberté

Le détenu Desbleds-Leclair, écroué à la prison de Chartres, et que l'on avait cru, un instant, ainsi qu'on l'avons dit, pourvoir l'identité avec le contumax Guéin condamné à mort, vient d'être remis en liberté.

Les escroques les dont il était inculpé n'ont pu, en effet, être nettement établies.

Un scandale dans une école

Une pénible affaire de mœurs soulève en ce moment, dans le quartier de Reuilly, à Paris, une vive émotion : un instituteur à l'école primaire de garçons de la rue de Reuilly, vient d'être l'objet d'un mandat d'amener à la suite de fâcheuses relations qu'il avait avec un de ses élèves, aujourd'hui sorti de l'école, un garçon de quatorze ans. Voici comment ces faits ont été connus :

Le patron du jeune homme, un commerçant, découvrit par hasard dans un portefeuille qu'avait oublié son apprenti une correspondance et des dessins obscènes. Il exerça une surveillance discrète et sut bientôt que le jeune garçon entretenait avec l'instituteur des relations ignobles. Le contenu des

lettres, les détails inouïs qu'elles renfermaient ne laissaient aucun doute sur la gravité des faits.

Le commerçant crut de son devoir d'avertir la justice. Il se rendit donc au Palais et dénonça au substitut du procureur de la République la conduite de l'instituteur indigne.

Le lendemain le procureur de la République, averti par son substitut des faits reprochés à l'instituteur, se rendit auprès du ministre de l'Instruction publique, qu'il mit au courant de la situation. Il fut décidé qu'une enquête serait immédiatement ouverte par le chef de la brigade mobile.

Celui-ci se rendit à l'école de la rue de Reuilly et une courte enquête lui apprit que l'instituteur incriminé ne contestait pas les accusations portées contre lui. Il s'excusait seulement en rejetant sur l'enfant l'initiative des relations qui s'étaient nouées entre eux.

Le commissaire revint donc au Palais et rendit compte au procureur des résultats de sa mission. Une instruction fut aussitôt ouverte.

Le réquisitoire pris par le Parquet vise le délit d'outrages aux bonnes mœurs, réprimé par la loi du 2 avril 1882, modifiée par les lois de 1898 et de 1908. Ces textes prévoient une peine d'un an à deux ans d'emprisonnement et de 100 à 5.000 francs d'amende contre tout individu qui se sera rendu coupable d'outrages aux bonnes mœurs « par la vente, la mise en vente ou l'offre, même non publique, l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique ou dans les lieux publics d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs, par la vente ou l'offre même non publique à un mineur des mêmes écrits ou imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images. »

Quand il s'agit de délits commis contre des mineurs, la peine peut être doublée. Le juge d'instruction a décerné un mandat d'amener contre l'instituteur.

Amusement de rapins

Un après-midi de la semaine dernière, la foule qui se pressait aux abords de la rue Lafayette et de la chaussée d'Antin était mise en gaieté par l'apparition insolite de la plus étrange des caravanes. C'était autour d'une romantique charrette de déménagement, surchargée des ustensiles les plus divers, diurnes et nocturnes, une horde bigarrée de gens, qu'à la vue de leurs costumes on pouvait juger appartenir aux nationalités les plus diverses. Il y avait là, sous l'altière coiffe de plumes, tatoués et peinturlurés, de féroces Indiens gesticulant, des Chinois à lanternes et à queue de cheveau dans le dos, des Turcs, des Italiens et autres représentants de peuples divers en costumes nationaux. Cette procession fit, comme on le pense, grand remue-ménage dans tout le quartier, la foule s'amusant fort de ce défilé imprévu.

Mais des agents apparurent et tout de suite s'interposèrent. Renseignements pris, il s'agissait d'une promenade d'élèves de l'École des Beaux-Arts qui, tout comme M. Cochon, déménageaient un camarade. Bien que cette opération fût des plus régulières, le locataire en question ne devant rien à personne, pas même à son propriétaire, les agents trouvèrent la manifestation un peu encombrante et, en conséquence, emmenèrent toute la tribu

LE CRIME DE TROIS BRUTES

Il y a quelques jours, trois jeunes gens d'une commune d'Ille-et-Vilaine, qui avaient laissé au fond des verres toute leur raison, regagnaient, vers minuit, leur domicile. Au moment où ils allaient se quitter, l'un d'eux aperçut un âne qui, dans le fossé, paisait paisiblement. Il s'arrêta net et dit à ses camarades :

— Vous voyez cet âne? Eh bien, c'est M. X..., le vicaire.

Ses deux compagnons s'exclamèrent :

— Le vicaire?

— Eh oui, reprit l'autre. Ne savez-vous pas que pendant le mois de janvier de chaque année les prêtres ont le pouvoir de se changer en bêtes?

Cette superstition populaire leva toutes les incertitudes des jeunes fêtards. Or ils avaient une terrible vengeance à tirer du vicaire en question, lequel, paraît-il, les aurait désignés à ses ouailles comme un exemple à ne pas suivre. Un tas de fagots se dressait à quelques mètres de là. Ils en arrachèrent

chacun un solide bâton, puis se dirigèrent résolument vers l'ennemi abhorré qui continuait dans la nuit silencieuse à brouter en paix.

Il se passa alors une scène inimaginable. Donc, ivres de fureur encore plus que de cidre, les malandrins s'approchèrent de maître Alliboron, sous les apparences duquel se cachait pour eux le vicaire de la paroisse et de leurs gourdin nouveau se mirent à le frapper à tour de bras, sans arrêt, avec rage, jusqu'à ce que leurs forces furent épuisées. Alors, presque dégrisés par ce formidable effort, et se croyant vengés, ils s'empressèrent de rentrer chez eux. Quelques heures plus tard, à l'aube, un cantonnier qui se rendait à son travail découvrit le cadavre, horriblement mutilé, du pauvre âne. Il prévint la gendarmerie et l'enquête révéla les détails que le lecteur vient de lire.

Ajoutons qu'interrogés, les trois jeunes gens avouèrent avoir voulu assassiner le vicaire, mais ils proclamèrent très haut leur innocence quant au « meurtre » du baudet.

et ses meubles au poste de la Chaussée-d'Antin.

Mais ce n'était qu'un prélude, car, peu de temps après, dans les mêmes rues, produisant un scandale plus grand encore, une nouvelle horde faisait son apparition. Cette fois, c'était sous la simple blouse d'atelier et barbouillés de glaise, que d'autres élèves de l'école apparaissaient. Ceux-là ne déménageaient personne; ils se contentaient d'embrasser à droite et à gauche, brunes, blondes ou châtaines, toutes les jolies femmes rencontrées au passage.

Inutile de dire qu'à leur tour les entrepreneurs jeunes gens prirent le chemin du poste. Après un interrogatoire sommaire et une heure de repos nécessaire, ils furent priés de reprendre la route du Far-West de la rive gauche. Mais, par prudence, on ne les relâcha qu'un à un, toutes les vingt minutes, à la file indienne.

Mariage de forçat

Nous avons parlé récemment de Freger, ce forçat évadé que le jury de Versailles juge cette semaine. Freger, on le sait, avait été demandé en mariage par une propriétaire d'un établissement cinématographique forain. Cette personne, qui a connu le forçat autrefois, est persuadée qu'elle ramènera l'égaré dans le droit chemin.

C'est la semaine dernière que M. Simon, maire-adjoint de Versailles, a uni Arthur-Denis Freger avec celle qu'il a choisie.

Freger, vêtu d'une redingote très correcte, a été extrait de la prison Saint-Pierre à midi par deux agents de la Sûreté qui l'ont amené à la mairie où il a trouvé sa fiancée.

Les formalités ont été accomplies rapidement. Freger avait pour témoins ses deux gardiens.

Un détail : les époux ont déclaré avoir fait un contrat de mariage et avoir choisi le régime de la séparation de biens!

Un trésor dans un arbre

Un bûcheron de Moisson venait d'abattre un chêne séculaire dans la propriété que possède à Lavacourt, près de Mantes-sur-Seine,

la veuve d'un ancien chambellan de Napoléon III, lorsque, à sa grande stupefaction, il vit s'échapper du tronc vermoulu une petite cassette en acier.

Poussé par une invincible curiosité, il ouvrit l'étrange boîte et recula ébloui en voyant s'étaler devant ses yeux une petite fortune. Le coffre regorgeait de louis d'or à l'effigie des rois et empereurs français et contenait exactement 136 pièces de 20 francs, une de quarante et 78 de 10 francs.

Tout tremblant, le bûcheron alla porter sa riche trouvaille à la mairie de Moisson, où le percepteur de Bonnières l'examina. Le fonctionnaire constata le parfait état de conservation des pièces, mais remarqua qu'elles portaient des taches suspectes, très probablement des taches de sang.

Il ne se trompait pas. Avisé à son tour, le substitut du procureur de la République de Mantes-sur-Seine fit, en effet, analyser sur-le-champ les marques brunes qui souillaient les louis; c'était bien du sang humain. Or personne dans la localité, même parmi les plus vieux habitants, ne se souvient qu'un crime ait été commis, depuis fort longtemps, dans la région.

Un atroce parricide

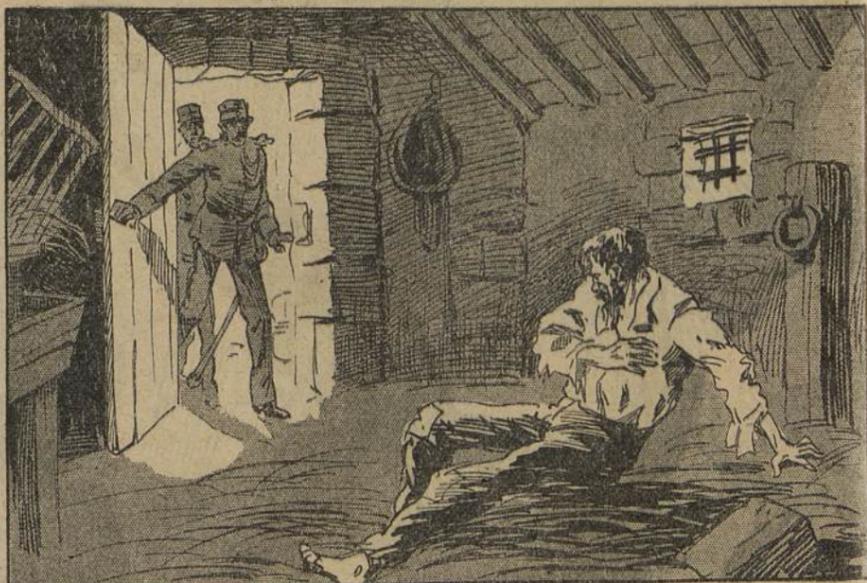
Un crime horrible, rappelant l'affaire Couvrigny, a été commis près de Torroledo, dans la province d'Alcánte (Espagne).

Dans la villa Amoradis vivait la famille Pinaldi, composée du père, de la mère et d'un fils âgé de 20 ans. Des questions d'intérêt divisaient le ménage. Le fils prit parti pour sa mère qui se plaignait que son mari ne lui laissait pas suffisamment d'argent pour ses toilettes et ses menus plaisirs. Afin de jouir de sa fortune en pleine liberté, la mère décida son fils à tuer M. Pinaldi.

Dans la nuit, le fils trancha la tête de son père avec une hache. Une fosse fut creusée dans le jardin de la villa et le cadavre y fut transporté. Le trou étant trop petit, la mère et le fils scièrent les jambes de leur victime.

Tous deux ont été arrêtés et ont avoué leur horrible forfait.

Séquestré par son frère



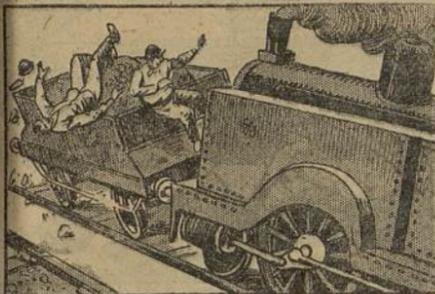
Depuis quelque temps, on avait remarqué la disparition, au village de Kermain-en-Languenet, près de Lorient, d'un habitant de la localité. Comme il ne possédait pas toutes ses facultés mentales, on pensa qu'il lui était arrivé un accident.

La gendarmerie vient de découvrir que son frère l'avait séquestré dans une étable, où on l'a trouvé sur du fumier, au milieu d'ordures et plein de vermine. Il mourait de froid et de faim.

Les Faits-Divers de la Semaine

SUICIDE ÉTRANGE. — Un boucher vient de donner la mort dans de singulières circonstances. Il se rendit derrière la maison paternelle, puis il s'appliqua sur la tête un masque avec une capsule foudroyante, dont on se sert pour tuer les bestiaux destinés à la boucherie. Faisant détonner l'appareil meurtrier, le malheureux fut tué net.
On attribue cet acte de désespoir à des pertes d'argent par le jeu.
PONTARLIER.

LE CRIME D'UNE MÈRE. — A la suite de scènes de ménage, une femme, dont le mari est coupeur et habite la forêt de Chailuz, a tranché la gorge de sa fille âgée de huit ans, avec un rasoir, et s'en est porté un terrible coup à la gorge, mettant ses jours en danger. Elle a été ramenée en automobile à l'hôpital.
BESANCON.



ACCIDENT MORTEL. — Vers six heures et demie du matin, un chauffeur mécanicien conduisait une machine sur une pente rapide. Comme il ne faisait pas encore bien jour, il ne vit pas un wagonnet chargé de crats venant en sens inverse. Une collision se produisit; les deux hommes qui se trouvaient sur le wagonnet tombèrent. L'un eut la colonne vertébrale brisée, l'autre une jambe broyée.
VILLERUPT.



CHAGRIN D'AMOUR. — Pour se consoler de l'abandon de son amie, un domestique de ferme s'enivra. Puis dans la nuit il songea à mourir. Il se débarrassa de son paletot et de sa chemise, monta sur un arbre et attacha à une branche une longue corde. Au moment où il passait sa tête dans le nœud coulant, des jeunes gens arrivèrent. Mais ils eurent toutes les peines du monde à le faire descendre de l'arbre et ils durent le ramener sur une charrette.
POUSIAY.



DRAME DE L'IVRESSE. — Rentré ivre à son domicile, un manouvrier se prit de discussion avec sa femme. Puis, tout paraissant rentré dans l'ordre, les deux époux se couchèrent. Mais, pendant la nuit, la querelle reprit entre eux. Furieux, l'ivrogne saisit sa femme et la précipita par la fenêtre du deuxième étage. Les blessures de la malheureuse sont très graves.
NANCY.

LE MYSTÈRE DU VIADUC

Grand roman Policier

Par Michel NOUR

I (Suite.) *

Mme Vaudricourt, sur la prière de sa fille, consentit à jouer le rôle qu'on attendait d'elle. Elle y vit surtout l'occasion d'une de ces « bonnes œuvres » qui vous posent devant les relations mondaines quand elles sont accomplies avec zèle et ostentation.

Blanche en souffrit un peu par amour-propre pour son amie. Mais Cécile fut comblée de commandes; c'était le principal.

Une aisance relative régna donc chez les Guimont, jusqu'au jour où René dut partir pour accomplir une année de service militaire comme fils de veuve.

Pendant cette période, Cécile redoubla d'ardeur. Les clientes étaient devenues rares, mais un marchand d'éventails et de bibelots lui confia des travaux en abondance, quoique moins bien rémunérés, naturellement.

Fidèle à son amitié, Blanche venait parfois passer une après-midi avec elle; puis les visites se firent plus rares; Mme Vaudricourt se maria et pendant plusieurs mois Cécile ne la revit plus.

A son retour du régiment, René reprit ses fonctions chez M^e Chamberlot qui lui offrit une situation relativement avantageuse.

— L'homme ne me plaît guère, dit-il à Mme Guimont, mais pour l'instant, je ne puis espérer une place meilleure. Je la prends provisoirement.

Ce provisoire dura longtemps. René devint le véritable directeur de l'étude.

M^e Chamberlot ne se réservait spécialement et exclusivement que quelques affaires importantes dans lesquelles son clerc le soupçonnait un peu de tripotages.

Mais ce n'étaient que des soupçons sans preuves.

Pour achever de s'attacher le jeune homme, le notaire lui avait accordé de beaux appointements.

Aussi, Cécile renonça-t-elle aux travaux de peinture.

Au régiment, René avait retrouvé un de ses anciens camarades de l'École de droit, Albert Servoix, qui avait interrompu ses études et s'était engagé par caprice.

Les relations d'amitié autrefois ébauchées se renouèrent plus étroites, plus sérieuses.

Malgré son apparente légèreté, Albert avait une nature très bonne. René lui conseilla de reprendre ses études une fois son temps fini.

M. Servoix, père, qui s'était enrichi en fabriquant des produits pharmaceutiques, esprit borné et vulgaire, rêvait pour son fils unique de brillantes destinées. Il voulait qu'il fût ingénieur ou médecin.

Le jeune homme préféra être avocat.

— Va pour le barreau! consentit M. Servoix. Et il se résigna à tous les sacrifices pécuniaires pour que son fils fût de brillantes études.

Elles furent néanmoins médiocres.

Albert était intelligent, — mais paresseux. Ayant fait défendre quelques procès par

* Voir le numéro 161.

M^e Guimont et n'ayant eu qu'à se louer des bons offices de l'avocat, M. Servoix le pria de s'occuper un peu d'Albert en même temps que de René.

C'est ainsi que se nouèrent les relations des deux jeunes gens, brusquement interrompues par la mort de M^e Guimont.

Ayant échoué à un examen, Albert avisa son père qu'il renonçait au barreau. Fort irrité contre son fils, qui s'amusa trop à son gré, M. Servoix répondit: « L'École ou la caserne, choisis! »

Albert préféra s'engager.

A son retour du régiment, il suivit le conseil de René; mais le droit n'était décidément pas de son goût, et, furieux, M. Servoix le força à entrer dans un ministère.

— Là, au moins, se dit-il, on n'a pas besoin de travailler pour arriver; je suis sûr qu'il fera son chemin!

M. Servoix exagérait. Albert se passionna pour la chimie qu'il se mit à étudier en amateur, mais avec assiduité.

— Si j'avais su alors, je n'aurais pas vendu mon usine! s'écria le malheureux fabricant. Mais il est trop tard... Du reste, il n'aurait jamais été capable de diriger une fabrique!

M. Servoix se trompait sans doute. Son fils avait bien autant de capacités que lui!

Cependant, la chimie n'absorbait pas le jeune homme complètement.

Ayant rendu quelques visites à son ami René, il fut séduit par le charme de Mlle Guimont, et ne tarda pas à devenir sérieusement amoureux.

Malgré sa jeunesse assez aventureuse, c'était la première fois qu'un sentiment de ce genre s'emparait sincèrement de son cœur.

Après avoir fait ses confidences à René, il pria son père d'aller demander pour lui la main de Cécile.

M. Servoix fut d'abord pris d'une violente colère. Il n'admettait pas que son fils, futur possesseur d'une jolie fortune, épousât une jeune fille sans dot. Il cria très fort, s'emporta, se fâcha contre Albert, puis, voyant que celui-ci était inébranlable, il fit comme tous les violents: il céda.

La demande avait été faite, agréée, et les fiançailles venaient d'avoir lieu.

Quand Albert arriva, ce soir-là, rayonnant de bonheur, dans le petit appartement de Mme Guimont, il déplora un peu l'absence de René, mais l'oublia vite, ne pensant qu'à sa chère Cécile à laquelle il apportait un présent.

— Chaque soir, lui dit-il, jusqu'à notre mariage, je veux vous donner un bijou ou un objet de toilette pour vous prouver que j'ai pensé à vous dans la journée. Hier vous avez reçu la bague officielle, celle qui compte pour le monde; aujourd'hui, acceptez celle qui n'a d'importance que pour nous deux...

En achevant de parler, il glissa au doigt de la jeune fille un cercle d'or où brillait une émeraude.

— C'est pour sa couleur symbolique que vous avez choisi cette pierre? demanda Mme Leudel.

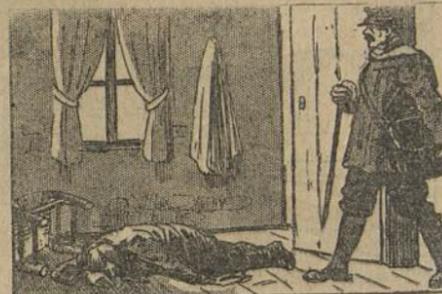
Albert fit un signe affirmatif, et, saisissant la main de Cécile, il la porta à ses lèvres.

La jeune veuve souriait, heureuse de la joie

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

GRAVE ACCIDENT. — Le facteur des postes, desservant la commune de Saint-Igny-de-Roche, montait dans sa chambre pour aller se coucher, lorsque par suite d'un faux pas il glissa dans l'escalier. Il essaya de se retener à la rampe, mais comme cette dernière était très basse, passa par-dessus et alla tomber au bas de l'escalier. Il fit une chute d'environ trois mètres. Aux cris poussés par l'infortuné facteur gisant sur le sol, les voisins accoururent pour lui porter secours, le relevèrent et le transportèrent à sa chambre.

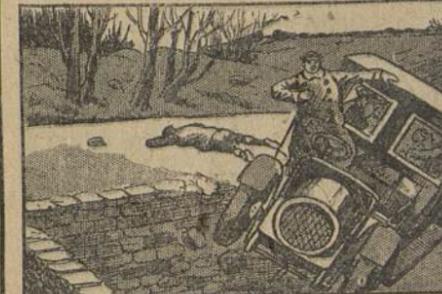
Un médecin fut mandé en toute hâte. Le malheureux jeune homme, âgé de 38 ans, se plaignait de douleurs très vives dans le dos. Le docteur croit qu'il a la colonne vertébrale brisée, mais ne peut encore se prononcer sur la gravité de cet accident.
CHAUFFAILLES.



GARDE ASSASSIN. — Vers huit heures du matin un facteur pénétrait dans une maison habitée par une femme de 86 ans et sa fille de 54 ans. Un spectacle horrible s'offrit à ses regards. La plus jeune des deux femmes gisait en chaise, dans la première pièce. La malheureuse avait été étranglée. Le coupable, un garde forestier, fut arrêté le lendemain et écroué.
BLOIS.



TOMBÉS DANS UN PUIT. — Accompagnée de son petit garçon, âgé de six ans, une femme était allée puiser de l'eau à un puits. L'enfant en s'appuyant sur la margelle en mauvais état fit glisser une pierre et tomba dans le puits. Sa mère, qui voulait le retenir, le suivit dans la chute. Aux cris de la mère, des voisins accoururent et la retirèrent. On ne découvrit que le cadavre de l'enfant.
MOULINS.



ACCIDENT D'AUTO. — Sur la route de Saint-Romain-sous-Vergennes, une automobile dans laquelle se trouvaient cinq enfants avec leur mère et leur institutrice, renversa un jeune garçon qui fut tué sur le coup. L'auto fut ensuite précipitée dans un jardin à deux mètres en contre-bas de la route. Tous les voyageurs furent blessés.
CHAROLLES.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LA BANQUE CUCURRAZ & Cie

Pour un bel homme, Ovidius Pietrabella, un rastaquouère de l'Amérique du Sud, est ce qu'on peut appeler un bel homme. Vingt-quatre ans, élané, robuste, une belle moustache noire, des cheveux noirs, un peu crépus, mais frisant avec grâce; il a des yeux de velours, de velours noir, bien entendu, fendus en amandes et ornés de longs cils soyeux. Ses regards glissent en coulisse ou bien se dirigent vers les yeux; sa bouche, souriante entre des lèvres qui semblent une fleur de grenadier, nous voulons dire de l'arbre qui produit des grenades, montre des dents blanches de jeune loup. Son teint paraît, chose étrange, d'un blanc mat. Ovidius est couvert de bijoux étincelants, bijoux antiques, dit-il, venant de ses aïeux, bijoux en toc, en réalité, achetés à bas prix chez les marchands de simili.

Le bel homme avait beaucoup de succès auprès de ces dames qui vont en tournée la nuit dans les établissements de Montmartre; il choisissait d'ordinaire ses victimes parmi les plus vieilles; il en essayait les plâtres avec de brû-

lants baisers; il en soupesait les bijoux en connaissance. Et elles étaient heureuses et fières d'être remarquées par un aussi joli personnage. Leur cœur, si l'on peut s'exprimer ainsi, y trouvait son profit et leur esprit commercial était tenu en éveil par l'espoir de petits souvenirs de grande valeur.

Yolande de Beaupertuis, de son vrai nom Justine Grapillot, vient devant le tribunal raconter les désillusions que lui a causées Ovidius Pietrabella.

— J'avais, dit-elle, fait connaissance du prévenu dans un restaurant chic de la Butte. Il nous avait invitées, quelques-unes de mes amies et moi, à prendre du Champagne.

LE PRÉSIDENT. — Du champagne que vous avez payé, sans doute?

LE TÉMOIN. — Non, monsieur. Il y avait quarante-deux bouteilles, car il avait abreuvé les tziganes et les danseuses. Il a donné au patron un chèque en paiement; il a même ajouté à l'addition cent francs pour le personnel.

LE PRÉSIDENT. — Ah! oui, c'est au dossier. Le chèque était sur un établissement de crédit imaginaire.

LE TÉMOIN. — Je l'ignorais. Je suis rentrée chez moi, rue de Berne, en compagnie de don Ovidius Pietrabella.

LE PRÉSIDENT. — Un don qui ne vous a pas rapporté gros.

LE TÉMOIN. — Il m'a raconté qu'il était le fils d'un général péruvien et neveu d'un grand propriétaire de la République Argentine. Son

oncle, ajoutait-il, lui avait fait cadeau d'une hacienda, de prairies et de troupeaux énormes...
LE PRÉVENU. — C'est exact. Trente mille bœufs, quarante mille chevaux, deux cent cinquante mille moutons, sans compter les poules et les lapins.

LE TÉMOIN. — Les lapins, je ne dis pas non, vu qu'il vous en faut une fameuse garenne, mais les trente mille bœufs, les quarante mille chevaux, les deux cent cinquante mille moutons.

LE PRÉVENU. — Ils existent.

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — C'est ce que vous avez déclaré à l'instruction. Renseignements pris, votre soi-disant oncle est inconnu dans la République Argentine.

LE PRÉVENU. — Si on s'était exactement renseigné sur le compte du señor Caramba y Pistachos dello Dominico Pertuisana Carapatto...

LE PRÉSIDENT. — Il a été répondu qu'on ne connaissait pas plus de Caramba que de Pistachos, de Dominico que de Pertuisana et de Carapatto.

LE PRÉVENU. — Cela prouve que vos services et ceux de l'étranger sont mal faits. On pouvait tout au moins se renseigner sur mon père.

LE PRÉSIDENT. — C'est ce qui a été fait. Votre père, en effet, a appartenu à l'armée...

LE PRÉVENU. — Ce que j'ai toujours dit.

LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas été général, mais caporal.

LE PRÉVENU. — Général ou caporal, c'est toujours un grade.

LE PRÉSIDENT. — Sa patrie n'était pas le Pérou.

LE PRÉVENU. — Tout homme a deux patries.

Il y a un mot célèbre là-dessus.

LE PRÉSIDENT. — Il a été tout simplement caporal tailleur dans l'armée française, il se nommait Claude Zéphyrin Latrouille, natif du Cantal, et il exerçait la profession, honorable d'ailleurs, de remouleur ambulante...

LE PRÉVENU. — C'est une erreur!

LE PRÉSIDENT. — Laissez-moi continuer, je vous prie. Vous vous appelez, vous, Léon-Bernard Latrouille, né de mère non dénommée, vous avez été reconnu par votre père. Votre mère, croit-on, appartenait à une bande de chaudronniers nomades, des Allemands, qui a été expulsée de France quelque temps après votre naissance...

LE PRÉVENU. — Et voilà comme on écrit l'histoire!

LE PRÉSIDENT. — Vous avez une fiche au service anthropométrique, car, malgré votre jeune âge, vous avez déjà été condamné deux fois pour escroquerie.

LE PRÉVENU. — Il y a erreur sur ma personnalité.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Fille Justine Grapillot, revenons à nos moutons. Nous disions donc que vous vous êtes laissée influencer par les récits du prévenu. La famille, la fortune dont il se vantait ont fait sur vous autant d'impression que ses charmes.

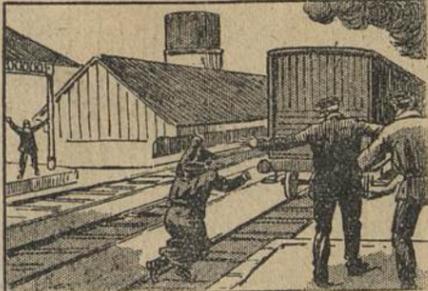
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

IMPUDENCE D'ENFANT. — Une ménagère était descendue à son jardin vers sept heures un quart du matin, lorsque son petit garçon, âgé de six ans, s'empara d'une lampe allumée pour chercher sous une garde-robe, un crayon qu'il avait perdu la veille au soir.

Le feu se communiqua rapidement aux vêtements qui, en quelques minutes, furent la proie complète des flammes. Le feu gagnait d'autres objets mobiliers et menaçait de causer de graves dégâts, lorsque les voisins, accoururent et parvinrent à se rendre maîtres de l'incendie.

TOULON-S.-R.-ARROUX.



UN CONDUCTEUR QUI L'ÉCHAPPE FELLE. — Au moment où un train de messagerie se remettrait en marche vers Paris, le conducteur de queue, en voulant regagner sa place, glissa du marchepied et tomba sur le ballast, entre le quai et le premier rail. Un cri d'effroi fut poussé par les spectateurs. Mais on vit le conducteur se relever indemne, aussitôt les deux derniers wagons passés et courir après le convoi que, du reste, il ne put rattraper.

CHAGNY.



UN ENFANT MARTYR. — Frappé par ses parents, privé de nourriture, un pauvre gamin mourait ces jours derniers. Les voisins se plaignaient trop tard, comme toujours. Le parq et ouvrit une enquête et ordonna l'autopsie du petit cadavre. Le résultat a été accablant pour les parents. Un mandat d'arrêt a été lancé contre eux.

NICE.



ENTRAÎNÉS PAR LES EAUX. — Au Carmet, pendant la nuit, une femme voulait traverser le ruisseau de la Foux, transformé en torrent par de grosses pluies. Elle avait avec elle son enfant âgé de cinq ans. Malgré tous ses efforts la pauvre femme fut entraînée avec son petit garçon. On ne retrouva que le cadavre de la mère.

CANNES.

de son amie ; mais ses yeux paraissaient humides ; était-ce d'un regret ?

Quant à Mlle Guilmont, elle pensait : — Comme c'est simple, le bonheur ! Pourquoi n'est-on pas toujours heureux ?...

II

Tout autres étaient les réflexions de René Guilmont, tandis qu'il s'éloignait, laissant derrière lui le rayonnant sourire de Cécile et le charme indéfinissable de la mignonne Mme Leudel.

Ayant hâte d'être revenu, il prit une voiture pour accomplir plus vite sa course.

Et, tandis que le fiacre roulait, il ferma les yeux pour conserver devant lui, par une douce illusion, la fine silhouette de Blanche, l'image dont il était épris et qu'il désespérait de conquérir jamais.

N'est-ce pas une des particularités du véritable et sincère amour que de craindre toujours d'être dédaigné ?

Chez Chaussagnol, une déception attendait le jeune homme.

— Monsieur n'est pas encore rentré, mais il ne saurait tarder, déclara la femme qui vint lui ouvrir, sorte de mégère en bonnet sale, sans âge, et que René prit pour la bonne.

Cette caricature, squelette dans une enveloppe de peau flasque et tannée, dont la face plate et anguleuse n'avait de vivant que les yeux, éclairés de lueurs mauvaises, n'était autre que Mme Chaussagnol.

Mais peu importait à René qui, mécontent d'être obligé d'attendre son client, renvoya sa voiture et se mit à marcher pour calmer son dépit.

Il ne s'éloignait pas, guettant le retour de Chaussagnol afin de ne point attendre plus longtemps en vain.

Il ne le vit pas rentrer.

La rue devenait déserte, la circulation cessant de bonne heure dans ce quartier exempt d'affaires et de plaisirs.

Finalement, perdant patience, René retourna sonner à la porte de Chaussagnol.

Cette fois, on le reçut.

Par où l'agent d'affaires était-il donc rentré ?

Le modeste pavillon avec jardin — de trois mètres carrés ! — qu'il habitait dans cette déserte rue Leblanc ne paraissait pas pourtant posséder de double issue.

Le jeune homme supposa qu'il avait eu un moment d'inattention, ce qui n'était pas. Chaussagnol l'avait fait attendre à dessein. Même, quand il le reçut, il fit tout son possible pour l'attarder davantage.

Dans ce but, il se montra d'une amabilité obséquieuse.

Il se confondit d'abord en excuses : — Je suis désolé, cher monsieur... Si j'avais pu prévoir, je serais rentré plus tôt... Vous êtes bien bon d'avoir pris cette peine... C'est un grand service que vous me rendez là !... Il m'a été impossible de disposer d'une minute aujourd'hui pour aller à votre étude... J'ai tant d'affaires à régler avant mon départ... car je vais être absent assez longtemps... Et j'avais un besoin urgent de ces fonds... Que de remerciements !...

Chaussagnol parlait intarissablement. René voulait l'interrompre. Mais l'agent d'affaires ne lui en laissait pas le loisir.

Tout en bavardant, il n'arrêtait guère de remuer et de gesticuler.

D'abord il avait avancé un fauteuil au visiteur ; maintenant il lui présentait une boîte de cigares de choix.

Son corps replet, aux bras gras, aux jambes courtes, son ventre épanoui qui gonflait un gilet très ouvert sur un plastron immaculé, son lorgnon cerclé d'or qui se balançait au bout d'une fine chaîne également en or, tout cela s'agitait, se trémoussait d'une façon absolument ridicule.

La face large, grasse, rouge, boursoufflée au centre de laquelle le nez rond émergeait

comme une difformité, s'embroussaillait, au dessous de cet appendice, d'une haie de poils épais et durs, rognés courts, d'une couleur imprécise où il y avait du jaune, du rouge et du gris. Le reste du visage était soigneusement rasé. Les yeux se distinguaient mal sous les paupières tombantes.

Quant au crâne, rigoureusement dénudé, il brillait à la lumière de la lampe comme une motte de beurre rance.

Jamais René n'avait trouvé cet homme aussi laid.

Pour abrégé l'entretien, il prit son portefeuille et tendit à Chaussagnol une liasse de billets de banque.

En les prenant, l'agent d'affaires souleva une seconde ses lourdes paupières.

René crut y voir un tel éclair de convoitise que les paroles de Mme Leudel lui revinrent brusquement à la mémoire.

Il eut la sensation nette qu'il lui fallait se méfier de cet homme, qu'il devait tout craindre de lui.

Toujours Chaussagnol lui avait déplu. Depuis que Blanche l'avait dénoncé à son antipathie, il l'abhorrerait.

Pendant que l'agent d'affaires comptait les billets, le jeune homme relut le reçu qu'il avait préparé à l'étude, s'assurant qu'il n'avait rien omis dans la rédaction.

Il était bien en règle.

Chaussagnol s'en empara.

— Veuillez attendre un instant, dit-il, je n'ai pas de plume ici, je vais signer dans mon cabinet...

C'était par genre qu'il disait « mon cabinet ». Son bureau était rue de Rivoli et la maisonnette qu'il habitait rue Leblanc ne se composait que de quatre pièces : salon, salle à manger et deux chambres à coucher au premier étage.

Chaussagnol avait disparu.

Soudain, un frayerie irraisonnée s'empara du principal clerc de M^e Chamberlot.

Si Chaussagnol allait ne pas réparaître ! Mais il se raisonna.

Ses craintes étaient absurdes. On ne commet pas d'escroquerie par des procédés aussi puérils.

Cependant, comme l'agent d'affaires ne se montrait pas, il s'inquiéta de nouveau.

C'était en vain.

Chaussagnol revint avec le reçu signé en bonne fortune.

— J'ai été un peu long, expliqua-t-il. Un ordre à donner. J'ai là une certaine fine champagne de 1840 que vous ne me refuserez pas de goûter... Un velours pour le gosier ; un baume pour l'estomac...

René se défendit ; Chaussagnol insista.

Pour achever de le vaincre, Mme Chaussagnol se montra portant un plateau avec deux petits verres et une bouteille allongée.

L'agent d'affaires ne jugea pas à propos de présenter la mégère comme sa femme, mais il échangea avec elle un regard d'intelligence qui échappa à René.

Celui-ci pensait uniquement à prendre congé de Chaussagnol qui s'efforça encore de le retenir quelques minutes.

Enfin, René, triomphant, parvint à s'échapper.

A la porte, il croisa la mégère qui rentrait précipitamment.

— Eh bien ? questionna Chaussagnol quand ils furent seuls.

— Ils y sont, répondit-elle laconiquement. L'agent d'affaires n'a ajouté pas un mot. Il alla vers la fenêtre, souleva le rideau et chercha à distinguer dans la nuit.

Il aperçut une silhouette qui s'éloignait rapidement.

C'était René.

Puis, dans l'obscurité, un peu plus loin, quelque chose parut s'agiter.

Et deux ombres emboîtèrent le pas au jeune homme, à une certaine distance.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Après le passage du train direct, un homme d'équipe se rendant à la gare des marchandises, entendit des plaintes sourdes venant de la barrière, et se dirigea de ce côté. A environ quatre cents mètres de la gare, il vit un corps étendu à terre.

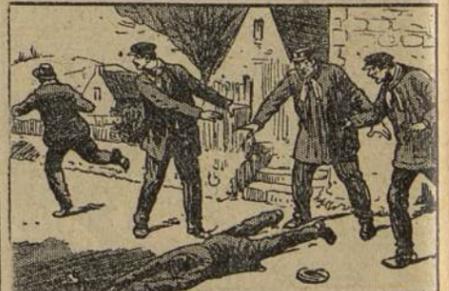
L'homme vint avertir le chef de gare de sa lugubre trouvaille. Celui-ci, retenu par les besoins du service, envoya des aides, on constata que la montre de la victime était sortie de la poche, ce qui laisse supposer que le ou les criminels avaient été dérangés par l'arrivée de l'homme d'équipe.

CASTILLONS.



FOOTBALL MEURTRIER. Dans un match de football un joueur fut heurté par un de ses camarades dans une chute de ce dernier. Les deux hommes tombèrent l'un sur l'autre. Mais le premier se trouva dans une position telle que les intestins de son camarade l'atteignirent violemment à l'abdomen. Une péritonite se déclara, à la suite de laquelle le blessé succomba.

NIORT.



ROMANICHELS MEURTRIERS. — A la suite de nombreuses libations, deux nomades se prirent de querelle et firent feu de leurs revolvers l'un sur l'autre. Les voisins, attirés par le bruit, trouvèrent sur le sol un homme mort. La jalousie n'est pas étrangère à ce drame. Le meurtrier, abandonnant sa roulette, a pris la fuite.

ROCHEFORT.



UNE BAGARRE. — Au bruit de plusieurs détonations retentissant dans la rue Sainte-Catherine, des agents accoururent et se trouvèrent en présence d'individus en train de se battre. Ils essayèrent de les désarmer, mais une terrible bagarre éclata. Cependant, du renfort leur étant arrivé, les agents parvinrent à s'emparer de trois des belligérants et les désarmer.

BORDEAUX.

LE TÉMOIN. — Y a pas à dire, c'est un bel homme, mais il est au-dessus de mes moyens.

LE PRÉSIDENT. — Racontez-nous ce qui s'est passé entre vous.

LE TÉMOIN. — Tout?... Faudrait faire sortir le monde.

LE PRÉSIDENT. — Je n'entends parler, bien entendu, que de la façon dont ce monsieur vous a escroqué.

LE TÉMOIN. — Il m'avait dit qu'il me trouvait à croquer. Sans doute il voulait dire bonne à escroquer.

LE PRÉSIDENT. — Peut-être. La langue lui aura fourché. Le tribunal vous écoute.

LE TÉMOIN. — J'oubliais de vous dire qu'en arrivant chez moi, ce monsieur a commencé par emprunter un louis à ma femme de chambre pour payer l'auto. Ensuite... ensuite...

LE PRÉSIDENT. — Passons au lendemain matin.

LE TÉMOIN. — Au moment de me quitter il me dit : « J'ai remporté une culotte énorme hier, au cercle, avant de vous rencontrer. Je vais vous donner une traite à vue si vous voulez bien vous charger de la toucher. Alors il m'a montré un papier à présenter à la caisse de MM. Cucurraz et Cie, banquiers rue Michel-Lecomte... Je ne sais plus au juste le numéro... »

LE PRÉSIDENT. — De combien, cette traite ?

LE TÉMOIN. — Deux mille cinq cents francs et des centimes.

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Vous étiez bien généreux.

LE TÉMOIN. — Mais il a ajouté : « Si je vous donnais tout ça d'un coup, vous me prendriez pour un... »

LE PRÉSIDENT. — Pour un quoi ?

LE TÉMOIN. — C'est difficile à répéter... Ce n'est pas que le mot soit trop long.

LE PRÉSIDENT. — Passons.

LE TÉMOIN. — Et il a ajouté : « Là-dessus, il y a cinq cents francs pour vous. Rendez-moi deux mille francs. »

LE PRÉSIDENT. — Et vous avez rendu deux mille francs sur un papier dont vous ignorez la valeur à un homme que vous ne connaissiez pas...

LE TÉMOIN. — Avec des yeux pareils aux siens on me fait faire tout ce qu'on veut...

LE PRÉSIDENT. — Une habitude des établissements de Montmartre !

LE TÉMOIN. — Si j'avais eu deux mille francs chez moi, je les lui aurais certainement donnés... Heureusement que je ne possédais que trois billets de cinq cents... Il s'en est contenté.

LE PRÉSIDENT. — Je crois bien !

LE TÉMOIN. — Et il m'a dit : « Les vingt-cinq louis, ça sera à compter pour la prochaine fois. Je reviendrai après demain. » Il a même eu le culot d'ajouter : « J'espère que tu ne vas pas me dire que tu ne me dois plus rien. » Je lui ai répondu tout naïvement : « Penses-tu, mon cher ! Tu n'as rien à craindre. »

LE PRÉSIDENT. — Et vous êtes allée pour toucher la traite ?

LE TÉMOIN. — Hélas !... La maison Cucurraz et Cie n'existe pas ! Je suis allée de porte en porte croyant à une erreur de numéro, et finalement je suis allée déposer une plainte au commissariat de police.

LE PRÉSIDENT. — Lequel vous a appris que vous étiez la victime d'un escroc... Et pas la première victime... Vous ne reverrez pas de sitôt vos quinze cents francs.

LE PRÉVENU. — Mais si, monsieur le président... J'ai écrit à mon oncle. Dans deux mois, Madame sera désintéressée.

LE PRÉSIDENT. — Avec quoi ?

LE PRÉVENU. — Avec l'argent que m'enterra mon oncle. D'ailleurs mes troupeaux dans les pampas...

LE TÉMOIN. — Vos troupeaux !...

LE PRÉVENU. — Mon oncle, mon hacienda, mes prairies, mes troupeaux... Mon père engagera, s'il le faut, son sabre d'honneur et ses décorations.

LE TÉMOIN, avec amertume. — Ça ne fera pas la vie Michel...

On entend le gérant du restaurant de la Butte. Son chèque était également sur la banque Cucurraz et Cie de la rue Michel-Lecomte. Le président lui demande :

— Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte ?

LE TÉMOIN, désinvolte. — Si l'on se dérangeait chaque fois qu'il arrive chez nous quelque chose de ce genre !

LE PRÉSIDENT. — Cependant l'addition se montait à un chiffre respectable.

LE TÉMOIN, dédaigneux. — Peu !... Quelques malheureux cents francs.

LE PRÉSIDENT. — Mais si vous aviez chaque nuit quatre ou cinq clients de cet acabit.

LE TÉMOIN. — Le cas se présente assez souvent.

LE PRÉSIDENT. — Et vous acceptez cela sans sourciller ?

LE TÉMOIN. — Si on ne veut pas chasser la clientèle.

LE PRÉSIDENT. — Alors vous perdez votre bénéfice de la soirée.

LE TÉMOIN, avec indulgence. — Ah ! monsieur le président ! Sur la quantité si nous avons une quinzaine de bonnes poires seulement, qui alignent leurs louis et leurs billets, il nous reste assez pour donner de beaux dividendes à notre commanditaire.

Viennent ensuite déposer cinq ou six personnes, hommes et femmes, escroquées dans les mêmes conditions, puis le tribunal condamne Léon Bernard Latrouille, dit Ovidius Petrabella à trois ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Le Greffier.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE

Un drame de famille

XI (Suite)*

Et les deux femmes se séparèrent. « Elle viendra, pensait Morgane en s'en allant. Ces dix mille francs promis l'ont alléchée et — je connais ces gens-là — elle ne résistera pas devant pareille aubaine. »

En hâte elle rentra à son hôtel. Avant de dîner, elle fit la récapitulation des sommes dont elle pouvait disposer immédiatement : il ne lui restait guère que quelques centaines de francs en dehors de dix mille francs remis la veille par Coralie ; — puis elle prépara ses batteries pour le lendemain.

Pendant ce temps, là-bas, dans la petite maison de Joinville, la Vaubaron, très perplexe, décidait de ne point encore faire part à Julot des propositions de l'inconnue — car Morgane, une fine mouche, n'avait point jugé utile de dire son nom.

Céleste passa toute la nuit sans sommeil, très agitée par les pensées contradictoires se heurtant dans son esprit.

Dame, elle hésitait ; l'acte à commettre pour toucher les dix mille francs promis l'épouvantait. « Ma foi, j'ai bien fait de ne faire aucune promesse formelle, pensait-elle ; si je vais au rendez-vous fixé... je verrai là-bas ce que j'ai à faire ; si je n'y vais pas, la dame m'attendra sous l'orme. »

Le matin elle se leva de meilleure heure que d'habitude.

Le temps était superbe ; et déjà Julot flânait dans le jardin tout en fumant sa pipe.

— Comment... déjà levée, la mère ? fit-il ; chouette, car alors on va déjeuner de bonne heure. La gosse pionce encore ; mais bientôt elle s'éveillera et demandera son chocolat. Il faut donc se presser, la mère, car quand la gosse crie, vois-tu, ce n'est guère amusant.

« Ah ! les gosses... les gosses ! Drôle de métier que le mien... gardeur de mèmes ! — Ça ne te convient donc pas, ce métier-là ? »

— Tu parles ! Mais j'aimerais mieux casser des cailloux sur les routes !...

« Et puis... et puis... si tu venais à claquer, qu'est-ce que je ferais de cette gosse, moi ? Je ne sais rien de rien, et j'ignore même l'adresse du notaire qui te paye... »

— Allons donc... tu en sais plus long que moi, fit la Vaubaron en mettant le couvert ; ta Claire Ménard et sa sœur Louise ont depuis longtemps complètement renseigné... »

— Il est certain que toutes deux m'ont fait pas mal de confidences — mais qui sait si ces confidences — confidences que je t'ai rapportées en partie — ne sont pas autant de menteries ? Vois-tu, mère, moi je n'ai pas confiance dans les racontars des femmes ; et si tu veux connaître ce que je pense... »

— Parle, mon Julot.

— Eh bien ! le jour où nous serons débarrassés de la gosse, ce sera une bonne affaire pour moi, car je ne me le dissimule pas : c'est elle qui te retient ici, dans ce Joinville où je m'ennuie profondément et où je vis dans la perpétuelle crainte d'une vengeance de femme délaissée ; toutes ces gaillardes-là me courent après, tu le sais bien.

— Tu es vraiment trop vaniteux, Julot.

Il mit ses mains dans ses poches, sifflota, se cambra pour bien faire ressortir son torse d'hercule ; puis, ricanant :

— Je me fiche pas mal des femmes ; et si je reste ici, c'est pas pour elles, c'est pour toi, c'est pour ne pas te laisser seule ; mais, vrai de vrai, j'aimerais mieux habiter Paris, où je pourrais trouver une place aux Halles.

— Eh bien, si tu le veux, nous pouvons réaliser ce beau rêve.

— Tu dis ?...

— Nous pouvons quitter Joinville.

— Ah ! nom de nom, que me racontes-tu là ?

— La vérité.

— Et que faudrait-il faire pour cela ?

— Il faudrait nous séparer de l'enfant ?

— Et la galette ?

— La galette ? — Ah ! tu vas rigoler quand je vais te découvrir le pot aux roses. As-tu remarqué la belle visiteuse qui vint hier ici ?

— Superbe ! Ah ! pour une femme comme celle-là je ne dis pas que je ne le lâcherais pas tout de suite, la mère ; cette gaillardie-là, je la suivrais volontiers jusqu'au bout du monde.

— Voyons, voyons, tâche d'être un peu sérieux, et écoute-moi bien.

« Il s'agit aujourd'hui d'une affaire grave, très grave ; d'une affaire pouvant nous enrichir si nous savons nous y prendre, mais aussi pouvant nous conduire en prison si nous sommes maladroits. »

Julot était tout oreilles.

— Tu m'intéresses énormément, mère, dit-il en se rapprochant de Céleste occupée à verser le chocolat dans les tasses.

En quelques mots Céleste fit part à Julot de la proposition de la dame inconnue, lui dit le rendez-vous fixé pour le jour même au jardin des Tuileries.

— Dix mille balles ! dit Julot en se rengorgeant ; et tu n'as pas accepté tout de suite ? tu as voulu réfléchir ? — Vraiment, mère, je ne te croyais pas aussi dinde.

— Avant de rien décider je voulais te consulter.

— Eh bien, mon avis le voici.

« Nous livrons la gosse aujourd'hui, nous déménageons demain... et vogue la galère vers un quartier reculé de Paris. »

« Moi, vois-tu, depuis longtemps je rêve de m'installer en maître dans un petit hôtel meublé situé tout près des Buttes-Chaumont et ayant comme enseigne « Au Rat qui parle ». »

« En voilà une enseigne, pas vrai ? Est-elle assez ronflante, assez attirante. Toi tu feras la popote, moi je m'occuperai de l'hôtel, et nous saurons bien réaliser de sérieuses économies pour nos vieux jours. »

— Quitter Joinville ? dit Céleste ; quitter ce jardin, cette maisonnette où malgré tout nous n'avons pas été trop malheureux ?...

— Bah ! c'est du sentiment tout ça ; et il ne faut pas faire du sentiment si on veut réussir dans la vie.

— Enfin... c'est dit. Habille la petite et apporte-la ici ; il faut qu'elle déjeune aussi, la pauvre !

Gracieuse fut éveillée, amenée dans la salle à manger et installée à table, sur sa chaise haute, devant la tasse que Céleste, soucieuse, venait de remplir de chocolat fumant.

Jamais plus ravissante créature que cette mignonne fillette de trois ans et demi ; elle était toute fluette, et si jolie avec sa mine éveillée et ses larges yeux bleus...

On lui mit ses beaux habits du dimanche ; et elle se prit à rire, à battre des mains. La perspective de sortir de la maison et d'aller peut-être, conduite par Céleste, se promener au bord de la Marne, faisait battre de joie son petit cœur.

Cette joie devint du délire quand elle aperçut le chemin de fer, qu'elle monta dans le train et qu'elle se sentit emportée par la voiture roulante.

En arrivant à la Bastille, Julot installa Céleste et l'enfant dans un fiacre.

— Tu sais, dit Céleste à son fils au moment de se séparer, maintenant il s'agit pour toi de faire bien attention. Gagne au plus vite le jardin des Tuileries et arrange-toi de façon à ne pas perdre de vue la particulière en question ; — je tiens à savoir ce que cette femme va faire de la petite.

— Sois tranquille, la mère... j'aurai l'œil.

Céleste, rassurée, donna au cocher l'ordre de la conduire à l'entrée du jardin des Tuileries.

Arrivée à destination, la Vaubaron descendit de voiture et gagna la grande allée.

Le temps était superbe. Des enfants jouaient sous les arbres et autour du grand bassin sur lequel voguaient quantité de petits bateaux ; et Gracieuse, très amusée elle aussi, riait, se penchait vers le bassin pour mieux voir filer les minuscules gondoles aux couleurs éclatantes.

Dissimulée dans l'ombre, Morgane, immobile, ne perdait pas de vue Céleste et l'enfant.

Enfin elle s'avança, s'approcha de la Vaubaron et l'entraîna loin du bassin, sous les arbres touffus.

— Alors, voilà l'enfant ? dit-elle ; la fillette que vous allez me donner moyennant la somme promise ?

— Oui, Julot et moi nous consentons.

— Et vous avez parfaitement raison, dit Morgane d'un ton doucereux, vous faites une bonne affaire.

— Pas tant que ça, madame ; cette affaire, comme vous dites, va nous obliger à de grands frais. Dès demain il nous faudra songer à déménager et à chercher ailleurs un autre logement, car enfin, nous devons tout prévoir.

« Or, supposez que la mère de la fillette débarque à Joinville — le père y est bien venu, lui — venant me réclamer sa fille... je serais dans de beaux draps. »

— La mère n'ira pas à Joinville, elle ne peut pas y aller pour vous réclamer un enfant qu'elle cache aux yeux de tous.

« Quant au père... avant peu, il sera envoyé dans quelque colonie lointaine d'où il ne reviendra pas de longtemps. »

— Vous êtes, ma foi, bien renseignée.

— Puis, au sujet de l'enfant, vous pouvez vous rassurer complètement. Elle sera heureuse... Ça, je vous l'affirme, je vous le jure !

« N'ayez donc aucune crainte à cet égard... et que les remords ne troublent point votre sommeil. »

Et Morgane tira de sa poche une enveloppe qu'elle tendit à la Vaubaron.

— Voici les dix mille francs promis... complétez-les.

Céleste, toujours méfiante, ouvrit l'enveloppe et se rendit compte qu'elle renfermait bien dix beaux billets de mille.

— Tout est parfaitement en règle, dit-elle... prenez la gosse !

Et, sans un regard vers l'enfant qu'elle abandonnait, elle s'éloigna et disparut dans l'ombre.

Gracieuse poussa un cri, une larme perla dans ses jolis yeux bleus ; elle voulut courir après Céleste, mais une pression de main la retint doucement.

— Viens, dit Morgane, viens, mon enfant ; nous allons voir ta maman.

— Maman Céleste ?

— Non, pas Céleste... l'autre... la vraie, car vois-tu, ma mignonne, Céleste n'est pas ta maman.

Elles gagnèrent la place de la Concorde.

Un fiacre passait à vide ; Morgane le héra.

— Gare d'Orléans, dit-elle au cocher... et vite.

Derrière la voiture qui emportait Morgane et Gracieuse un autre fiacre s'ébranlait en même temps.

Dans ce second fiacre avait pris place Julot — Julot qui, suivant à la lettre les prescriptions de Céleste, ne perdait pas de vue la jeune femme et l'enfant.

XII

Oh ! comme il fut pénible et triste, ce voyage de Paris à Audierne, ce retour à Plogoff, dans la vieille maison endeuillée où Coralie, écrasée près d'un berceau dans lequel venait à s'éteindre le dernier rejeton des Kernoël, attendait, inquiète et loulouversée, l'arrivée de Mme de Presles.

Sachant sa fille irrémédiablement condamnée, depuis longtemps déjà, Coralie n'avait appelé aucun médecin au chevet de la petite malade. De plus, elle vivait à Plogoff dans un isolement complet, ne fréquentant personne et n'ayant de relations qu'avec les Kerven.

Aussi, chacun ignorait-il que la pauvre petite Gaétane s'était éteinte doucement, le lendemain du départ de Morgane, dans les bras d'Yvonne en larmes.

Chacun ignorait également que, deux jours après, une vieille chapelle à demi ruinée, située dans le parc de Plogoff, s'était ouverte devant Kerven portant un petit cercueil !...

L'enfant d'André de Kernoël, le dernier rejeton de cette race maudite, était allé rejoindre ses frères dans le caveau familial !

Personne dans les environs, et même parmi les plus proches voisins des Kernoël, ne se doutait du drame poignant qui s'était déroulé entre trois êtres unis maintenant à jamais par un commun et terrible secret.

Mais ce ne fut pas sans révoltes que le vieux Kerven s'était décidé à céder aux prières et aux supplications de Coralie et d'Yvonne ; et s'il avait enfin consenti à jouer dans la funèbre tragédie le rôle qui lui était assigné, ce fut uniquement pour épargner à André de Kernoël, le maître aimé et vénéré, le désespoir d'apprendre à son retour dans la maison familiale la mort de Gaétane.

Ce fut Kerven qui se rendit à Audierne pour recevoir Morgane et Gracieuse ; lui qui les ramena toutes deux à Plogoff dans une berline fermée, s'efforçant déjà de cacher aux yeux de tous l'horrible secret dont il allait partager les angoisses et les remords.

Coralie les attendait près du berceau vide, dans la chambre où elle avait crié toute sa douleur, épuisé toutes ses larmes.

— Enfin te voilà ! dit-elle à sa sœur.

Elle vit l'enfant, ce petit être adorable qui désormais allait être le sien ; et, après un mouvement de répulsion dont elle ne fut pas maîtresse, elle lui ouvrit les bras.

L'enfant s'y jeta, éperdue, cherchant dans les bras de cette femme toutes les tendresses dont son cœur avait déjà besoin.

Gracieuse savait à peine parler ; aussi Coralie fut-elle aussitôt rassurée. Une année encore devait s'écouler avant le retour d'André de Kernoël. Et pendant cette année elle aurait le temps d'apprendre la fillette et d'effacer à tout jamais de son esprit le souvenir de Céleste et de Julot.

Coralie prit l'enfant sur ses genoux, la caressa longuement.

Puis, tendant la main à sa sœur :

— Morgane, dit-elle, tu m'as sauvée d'un bien grand malheur : la perte inévitable d'un mari qui certainement m'eût abandonnée, la perte aussi d'une fortune qui m'échappait à jamais. Aussi t'en serai-je pour toujours reconnaissante ; à partir d'aujourd'hui ton fils — Daniel Bargeton — aura deux mères, et autant que toi je l'entourerai de tendresses.

Si le marquis de Presles venait à te refuser l'argent nécessaire pour poursuivre jusqu'au bout l'éducation de Daniel, je me charge, moi, d'y pourvoir... André de Kernoël ne pourra rien refuser à la mère de Gaétane.

D'un ton calme, Morgane raconta tout ce qu'elle avait fait depuis son départ de Plogoff, sa visite à la Vaubaron dans la petite maison de Joinville, l'arrivée de Jean Bellanger le même jour.

Et Coralie, épouvantée, murmura :

— Tu as fait cela !... tu as fait cela !... Je voulais te sauver de la ruine et de l'abandon.

— Maintenant je suis tranquille, et André peut revenir.

« Hier, j'ai reçu de lui une lettre datée de Cochinchine. Dans un an, il reviendra et cette fois pour toujours. La pensée de revoir sa fille le rend profondément heureux, et sa lettre est pleine de tendresse pour Gaétane. »

Et, attirant convulsivement à elle l'enfant qui devait désormais porter le nom « Gaétane », elle la serra éperdument sur son cœur.

— Regarde-moi, ma mignonne; je suis ta mère; et je t'aimerai bien, tu verras. Ici tu seras choyée, dorlotée, et si tu as eu à souffrir de l'indifférence de ceux à qui tu étais confiée, je te ferai oublier à force de soins et d'amour les tristesses du passé.

Et l'enfant, subjuguée par ces paroles qu'elle ne comprenait pas, mais qui lui semblaient de bien douces caresses, jeta ses bras autour du cou de Coralie, et l'embrassa affectueusement.

Le lendemain, Morgane dut partir pour Salmaize, rappelée en hâte par Antoine, qu'une si longue absence de sa femme alarmait.

Une surprise attendait Morgane à Vertes-Feuilles.

Daniel, tombé un peu malade au lycée, avait demandé à être reconduit chez sa mère, et avait été aussitôt ramené au château.

Mais, depuis deux jours, il allait beaucoup mieux, grâce à Micheline qui s'était faite sa garde-malade et l'avait soigné et aimé comme s'il eût été son propre fils.

Grand pour son âge, il portait sur son pâle visage une expression de tristesse profonde. Jamais il ne riait, jamais il ne jouait comme les autres enfants de son âge; toujours retiré à l'écart, il demeurerait songeur, presque grave.

Et c'était cette gravité, c'était cette tristesse qui lui avaient conquis le cœur de Micheline.

Maintenant, Micheline et Daniel s'adoraient; et, dès son retour à Vertes-Feuilles, Morgane constata combien était profonde l'affection réciproque éprouvée par Micheline et Daniel.

« Ainsi, pensait la marquise, que cette mutuelle sympathie épouvantait, ainsi, pendant que je volais l'enfant de ma belle-fille, elle soignait le mien; elle s'installait au chevet de l'être que j'aime le plus au monde, se faisait sa garde-malade, son amie... sa mère! Et si je le retrouve aujourd'hui bien portant, presque heureux, c'est à elle que je le dois! »

Et, épouvantée, pendant quelques minutes elle sentit sa conscience tressaillir au souvenir de l'odieux rapt commis.

Mais Morgane n'était pas femme à se laisser abattre longtemps par des regrets devenus inutiles; d'ailleurs, le mal était fait, et elle ne pouvait maintenant revenir sur l'acte accompli.

Aussi, dès le lendemain, était-elle plus calme.

Sa terrible nature reprit le dessus, et elle se retrouva ce qu'elle avait toujours été: l'ambitieuse inassouvie, prête à tous les crimes.

D'abord, elle s'efforça d'éloigner Daniel de Micheline, de dresser entre ces deux cœurs une barrière infranchissable; mais, loin de parvenir à séparer ces deux êtres si bien faits pour s'entendre, elle ne fit que resserrer plus étroitement encore leur inaltérable affection.

Deux mois s'écoulèrent dans le calme. Maintenant, Antoine, tout à son amour pour sa femme, ne s'occupait pas de ses affaires d'intérêt; et même il semblait avoir oublié les dernières pertes d'argent subies à la Bourse.

Le notaire Mauprat se chargea de les lui rappeler.

Un matin, le vieux tabellion se présenta à Vertes-Feuilles.

Il n'y venait que rarement, et toujours pour des affaires graves; aussi, le marquis fut-il bouleversé quand on lui annonça cette visite.

En entrant dans le cabinet de travail d'Antoine, Mauprat posa sa serviette sur le bureau et dit, d'un ton froid:

— Monsieur le marquis, vous êtes cette fois bien perdu; vous êtes ruiné de fond en comble. Je vous ai prévenu, il y a quelques mois, de la catastrophe inévitable vers laquelle vous couriez... Cette catastrophe est venue.

« Faute de pouvoir payer l'intérêt des sommes empruntées sur Vertes-Feuilles,

le domaine sera sous peu mis en vente... telle est la triste révélation que je viens vous faire aujourd'hui. »

— Mais ma fille possède une petite fortune lui venant de sa mère... et si elle veut elle peut nous sauver tous.

— Cette fortune est déjà fortement ébréchée, et, à présent, mademoiselle Micheline, vous le savez, ne possède plus que les fermes des Aubrays et de Mortefontaine; le reste, vous l'avez englouti dans des spéculations de Bourse.

« Et aujourd'hui, je vous répète ce que je vous disais il y a quelque temps: je m'opposerai de toutes mes forces à ce que vous preniez à Mlle Micheline les dernières bribes de sa fortune; je m'opposerai, monsieur le marquis, à ce que vous ruiniez votre fille! »

Antoine baissa la tête.
Et Mauprat reprit, d'un ton ironique:

— Si vous le voulez bien, sortons de Vertes-Feuilles, mon enfant.

Et, d'un ton d'exquise douceur:

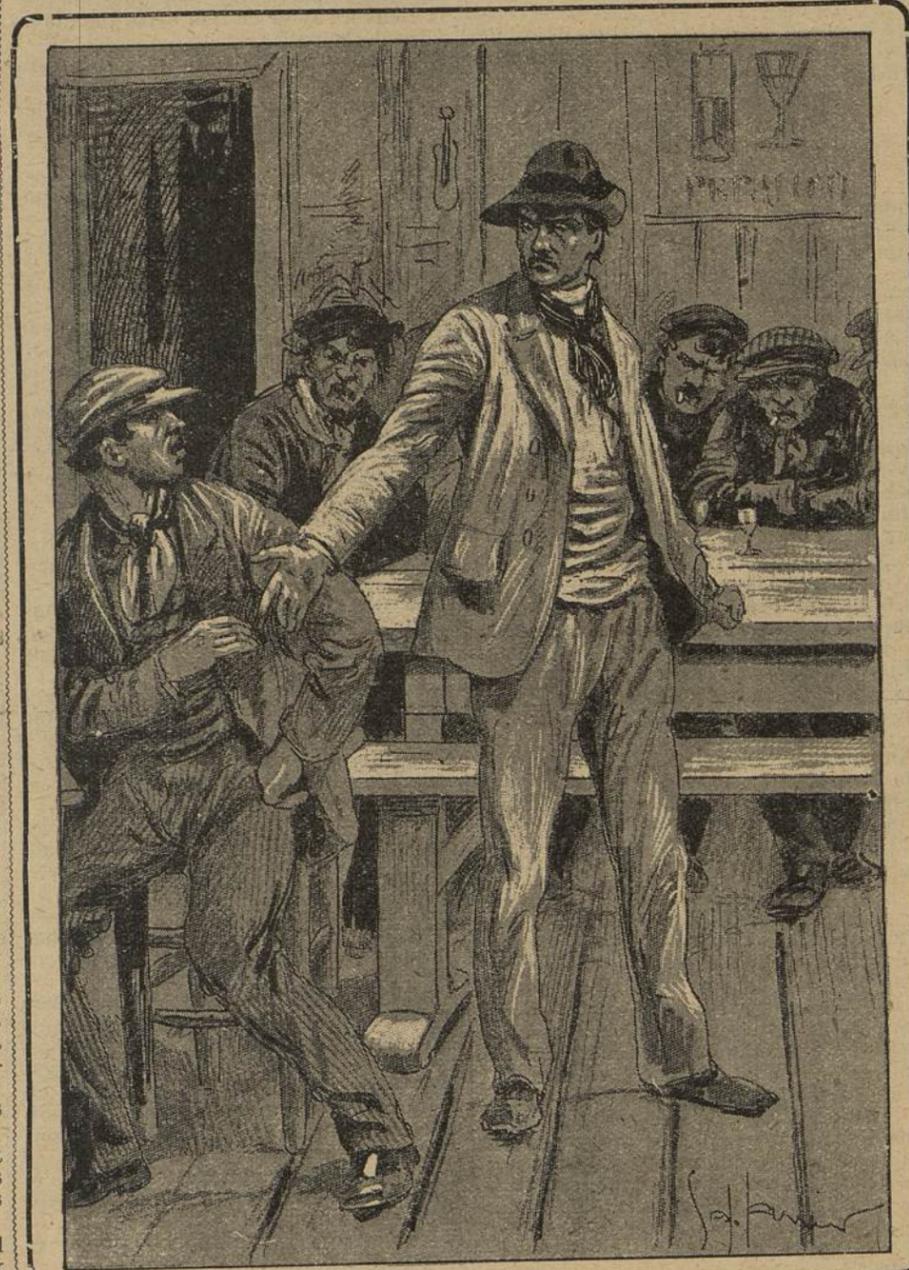
— Je puis bien vous appeler ainsi, n'est-ce pas? Je vous ai vue naître, et votre mère n'avait pas de secrets pour moi. Oh! la chère femme! bien des fois elle m'avait ouvert son cœur, et elle m'avait chargé d'une bien délicate mission.

Et, après un silence:

— Vous la connaissez, cette mission, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur Mauprat, fit Micheline, la voix tremblante.

— Eh bien, c'est au sujet de cette mission que je vous ai écrit pour vous prier de venir me rejoindre dans cette allée. J'ai une confiance à vous faire; et, je vous le jure, cette confiance me rend bien triste, bien malheureux.



LA GOUTTE DE SANG. — Coribasse tendit la main. « C'est bon. Je ne me défie plus. »

— Sans doute, monsieur le marquis, vous n'hésiteriez pas à ruiner votre fille pour permettre à la nouvelle marquise de Presles de mener quand même grand train. Mais qu'arriverait-il si vous étiez en possession du peu restant à Micheline? Il arriverait ceci: vous vous lanceriez à nouveau dans quelque spéculation hasardeuse où vous engloutiriez bientôt jusqu'à votre dernier sou.

« Ce serait alors pour tous la ruine irrémédiable... et c'est vous qui auriez entraîné votre fille dans le gouffre? »

— Je parlerai à Micheline, fit Antoine d'un ton glacial.

Et, d'un geste hautain, il congédia Mauprat.

« Oh! pensait le notaire, en se retirant, soucieux, la tête basse, le marquis ruinera sa fille au profit de sa femme!... »

Il trouva Micheline l'attendant dans l'allée des tilleuls.

— Vous m'avez écrit que vous aviez une communication grave à me faire, dit la jeune fille; me voici.

— Mon père s'est ruiné? fit Micheline d'un ton calme; mais moi, Mauprat, je puis le sauver...

— Ne faites pas cela, je vous en supplie, Micheline. Gardez précieusement les bribes de votre fortune, vous en aurez besoin un jour; songez qu'un grand devoir vous incombe...

— Serait-ce donc pour me parler d'intérêts à sauvegarder que vous m'avez priée de venir vous rejoindre? Si ce n'est que cela, me voilà tout de suite rassurée, car, vous le savez, monsieur Mauprat, les questions d'argent m'ont toujours laissées indifférente.

— Mon enfant, dit Mauprat, en s'arrêtant brusquement devant la jeune fille, j'arrive de Paris.

Micheline tressaillit.

— Et vous êtes allé à Joinville? demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle, je suis allé à Joinville.

« Il y a quelques jours, j'avais envoyé à la Vaubaron, par lettre chargée, le

prix de la pension pour le mois courant. Or, cette lettre m'a été retournée par le service de la poste... Alors je suis parti pour Paris.

« Avant de vous prévenir, je voulais voir, me renseigner sur ce qui s'était passé dans la petite maison de Joinville.

Dans ses mains fiévreuses, Micheline froissait la lettre qu'elle avait reçue le matin même de Mauprat, lettre lui demandant un entretien.

Depuis la réception de cette lettre, elle était en proie à de mortelles angoisses, et maintenant encore ses yeux se couvraient d'un voile de brume.

Mauprat se taisait; et ce silence écrasant brisait le cœur de la jeune fille.

Elle n'osait interroger, elle n'osait parler.

Et Mauprat, comprenant cette angoisse, hésitait à apprendre à Micheline la triste nouvelle qu'il apportait.

Elle dit enfin:

— Dites-moi tout de suite ce que vous avez vu, appris. Mon âme est brisée! Je sens que je vais tomber, je vois trouble, et mon cœur bat si fort... si fort! L'enfant n'est point malade, n'est-ce pas?

— Ah! ma pauvre petite, rassurez-vous. Non, l'enfant n'est point malade... du moins que je sache; mais les Vaubaron ont quitté Joinville, et on ne sait où ils sont allés.

« Je me suis informé, j'ai interrogé les voisins... et je n'ai rien appris.

« Oh! si je n'avais pas craint de vous compromettre, je me serais adressé à la police; mais la police aurait fait des recherches... et bientôt, tous les habitants de Salmaize, et aussi votre père, eussent appris ce que depuis de longs mois nous cachons avec tant de soin! »

« Voyez-vous, mademoiselle Micheline, il y a dans la vie des heures où il ne faut rien brusquer, des heures où il faut savoir attendre.

— Attendez... attendez... ne pas savoir ce qu'est devenue ma fille! s'écria Micheline dans un élan de désespoir; et vous n'avez aucun indice pouvant me mettre sur la voie, pouvant me donner l'espoir de retrouver enfin la mignonne chérie dont je ne veux point me séparer.

« Peu m'importe à présent la colère du monde, ses railleries; peu m'importe la honte de ma faute d'amour! Je suis mère... et je veux rester mère! »

— Allons, allons, calmez-vous, mon enfant; tout n'est pas perdu, que diable!

Et, très grave, Mauprat ajouta:

— Les Vaubaron ont démenagé précipitamment, sans avertir leur propriétaire et sans donner congé; ils avaient donc de l'argent pour payer leur terme et faire face à tous les frais de déménagement.

— De qui le tenaient-ils, cet argent?

— Écoutez bien ce que je vais vous dire.

— Je vous écoute attentivement, car le moindre indice peut nous mettre sur la voie de ce que nous tenons tant à découvrir.

— Une femme — une très grande dame, paraît-il — s'est présentée chez les Vaubaron deux jours avant que ces misérables eussent démenagé; puis aussi un jeune homme a pénétré, le même jour, dans la petite maison de Joinville, mais il n'y est resté que fort peu de temps.

« Jean! pensait Micheline; cet inconnu, c'est Jean! »

— Or, reprit Mauprat, quelle était cette femme?

— C'était, je le sens, Mme la marquise de Presles, cette aventurière que mon père a épousée, murmura Micheline, les dents serrées.

— Vous vous trompez probablement, mon enfant; votre belle-mère doit ignorer la naissance de votre fille.

— Qui sait? Ne voit-elle pas tout? Ne sait-elle pas tout? Elle s'est absentée pendant quinze jours... Où est-elle allée? Mon père la croyait en Bretagne, tandis que, je le sais, elle était à Paris.

« Ah! Mauprat, Mauprat, je vous dis que c'est elle! Ce démon, cette femme néfaste nous portera à tous malheur! »

Et, malgré tous les efforts de Mauprat pour la calmer, Micheline, de plus en plus exaltée, murmura:

— Morgane m'a volé mon enfant! Oh! la maudite, la maudite!

(La suite au prochain numéro.)

Si vous le manquez, nous ne vous manquerons pas...

— Ici? Ici?... bégayèrent les deux camarades.

Et, cette fois, leur trouble fut si visible qu'il était impossible de ne point s'en apercevoir.

Penché sur eux, les yeux brillants d'une cruauté de démon, l'ingénieur épiait, pour ainsi dire, ces deux cœurs... à l'affût de la moindre défaillance...

Il ricana, avec une sourde ironie triomphante :

— Eh bien, Raoul?... le fameux de la bande à Raoul...

Boutort se dressa. Chevillat l'imitait en tout.

— Conduis-nous...

Mirador était au pouvoir du bandit. Cela ne faisait pas de doute. Le rejoindre, le délivrer, lui tendre une arme, se battre et se faire tuer... C'était leur projet... Mais les misérables ne toucheraient pas, eux vivants, à un cheveu de leur officier... Leur plan échouait de se mêler aux apaches... Tant pis, ils en chercheraient un autre!...

— Il te faut du sang... Nous sommes prêts!...

Il y avait un quart d'heure que Mirador était entré aux Salons de Paris et qu'il dégustait, avec la solidité d'un estomac qui en avait reçu bien d'autres, la cuisine suspecte du bouge. Le tenancier en costume blanc, à figure de Tartufe, aux yeux fuyants, s'empressait de le servir, comme si ce pauvre mendiant, joueur d'orgue, avait été un personnage de marque.

L'officier ne fut pas longtemps sans en faire l'observation :

— Hé! on dirait qu'on m'a dépisté... et qu'on m'attendait, dans ce taudis?... Attention!

Il resta sur ses gardes.

Quelques minutes se passèrent... au milieu du silence, du calme le plus complet...

Il termina son repas... alluma une cigarette, et attendit toujours...

Il n'était pas dix heures. Les apaches n'avaient rendez-vous qu'à dix heures...

Quelques minutes encore...

L'hôtelier est parti... Il a disparu... Le joueur d'orgue a payé son écot... Mirador est seul... Une lampe au pétrole, accrochée au plafond, qui file et qui fume, répand une odeur nauséabonde et une clarté sinistre...

— Joli coin pour recevoir un coup de couteau! murmure en souriant le brave garçon.

Tout à coup, il dresse l'oreille...

Dans le fond du taudis, vers l'endroit où se fait la cuisine, vaste couloir qui a l'air de se perdre vers la petite courrette intérieure, Mirador a cru percevoir du bruit... et ce bruit est une plainte... Cela ne se renouvelle pas tout de suite... Il croit s'être trompé et déjà il n'y pense plus... lorsque la plainte recommence, plus forte, cette fois, plus claire, plus lamentable aussi...

Et il semble au jeune homme que la voix qui se plaint est une voix d'enfant...

Même une voix de fille...

Puis, tout à coup, la plainte se change en cris de terreur... en appels désespérés... en supplications d'angoisse...

— Au secours! on me tue! au secours... à moi, mon Dieu, à moi!

Et c'est une voix d'enfant!... C'est une voix de fillette...

Mirador, debout, se dit :

— Mais il se commet ici un crime... un crime horrible...

Il s'élançait vers le couloir... Les cris redoublent... Ils partent du fond... Au fond, il se heurte à une porte... C'est derrière cette porte... Il va, la croyant fermée, se jeter contre elle pour l'abattre d'un coup d'épaule, lorsqu'elle s'ouvre... Le tenancier est là, devant lui, qui crie en barrant le passage :

— Que voulez-vous? Et de quoi vous mêlez-vous?

Mirador le prend par la ceinture, le fait rouler à dix pas, et pénètre dans le réduit...

Les plaintes ont cessé... brusquement... Et, dans ce réduit, les ténèbres sont complètes...

— Qui donc est là?... Qui a besoin de secours?...

Il entend un rire étouffé derrière lui et, en même temps, le bruit sourd que fait la porte en se refermant... Une pensée rapide... On lui a tendu un piège...

D'un bond furieux, il est contre la porte...

Il perçoit nettement le éric, crac, de la serrure close à double tour.

Et la porte, solide, résiste, sans même accuser le choc, à son élan formidable...

Il est en prison, dans ce trou noir, complètement noir, où il ne distingue rien... Son premier soin est d'allumer une allumette pour se rendre compte... Il en allume deux, puis trois, puis quatre, en faisant le tour des quelque pieds carrés qui constituent sa prison...

Et voici ce qu'il remarque :

Un taudis, sorte de cabinet étroit, aux murs nus, au plafond bas, sans fenêtre, ne s'aérant que par le couloir-cuisine, dont le séparait maintenant la porte massive... Une alcôve avec un lit de fer, un pot à eau sur une table boiteuse en bois blanc... Et c'était tout... Ni coffre, ni malle, ni armoire...

Deux mètres de haut à peu près. En levant le bras, Mirador atteignait le plafond.

Il laissa éteindre l'allumette, et, s'asseyant sur le lit, se mit à réfléchir... Le danger n'avait aucune prise sur lui, on le sait, et ne faisait que surexciter son esprit, aviver son imagination, la rendre encore plus lucide...

Et sa première réflexion fut :

— Il y avait un enfant ici, tout à l'heure... C'est elle qui se plaignait, criait, appelait au secours... Cela ne peut faire aucun doute... Qu'elle fût complice, j'en ai aussi la certitude... C'est l'appau qui a servi à m'attirer ici... Bien... Mais qu'est-elle devenue?... Au moment où la porte s'est ouverte... ils étaient deux, ici... Un seul a pu sortir... l'homme... Comment l'enfant a-t-elle disparu?... Par la porte, impossible... Je l'aurais vue... Il ne règne qu'une demi-obscurité dans le couloir-cuisine...

Il réfléchit longuement, et arriva à la conclusion suivante :

— De deux choses l'une... Elle est ici encore, en ce moment... et se cache en quelque coin que je n'ai pu découvrir... Ou bien il y a une deuxième issue, dissimulée, et c'est par cette issue qu'elle est partie...

Il ralluma des allumettes. Il avait, heureusement, une boîte à demi pleine, et par le plus incroyable des hasards, presque toutes flambèrent...

— Comme on calomnie la régie, pourtant! murmura-t-il avec un demi-sourire.

Il tâta les murs, cherchant s'ils sonnaient creux.

Partout, ils étaient pleins.

Mais sa boîte commençait à s'épuiser... Il ne lui restait plus que cinq allumettes... et l'air se raréfiait lentement dans ce taudis étroit, où il ne pouvait se renouveler que par la porte ouverte... Et cet air, déjà, était presque irrespirable, chargé de toutes les pestilences de la cuisine voisine...

Ilsentait venir la suffocation... D'abord il crut à sa syncope...

— Hé! hé! mon ami Poum me jouerait-il ce fâcheux tour, à cette heure critique?...

Mais non... Son cœur fonctionnait... Aucune douleur, aucune lourdeur, de ce côté-là... C'était bien l'air qui manquait autour de lui, et les bandits qui l'avaient pris à ce piège avaient compté là-dessus pour s'emparer de lui plus facilement.

— Décidément, j'ai affaire à un bandit scientifique... Et cet ingénieur me paraît avoir mérité son surnom par les procédés qu'il emploie...

Il fit craquer une suédoise... Celle-là rata... Il ne lui en restait plus que quatre.

Mirador passa la main sur son front, une sueur glacée y coulait. Il se raidit contre la faiblesse qui allait le perdre, si elle avait raison de lui...

Il en alluma une autre... Elle rata encore... L'air se raréfiait de plus en plus...

La troisième s'alluma... mais se carbonisa presque aussitôt...

Il ne lui en restait plus que deux...

Comme il était près du lit, il s'y laissa tomber... les bras en croix... et sa main gauche frappant le mur de l'alcôve, y fit résonner un bruit de creux... Cela le ramena... Il frotta l'avant-dernière allumette. Elle fit un peu de flamme... et se carbonisa presque aussitôt... Mais Mirador avait eu le temps de voir...

Et ce qu'il avait vu, c'était une rainure courant entre les planches...

Qu'était-ce? Armoire? Placard dissimulé? Issue possible?...

A tâtons, réservant sa dernière allu-

mette, suprême espoir de salut, il introduisit la forte lame de son poignard dans la rainure et opéra une pesée...

Les planches s'écartèrent, se disloquèrent, s'ouvrirent.

Mirador plongea les bras, croyant rencontrer le vide... Ses mains frôlèrent des vêtements qui pendaient... C'était tout simplement un placard...

Sa présence d'esprit ne l'abandonnait pas.

Il réfléchit que ce ne devait pas être sans raison que l'ouverture de ce placard avait été si soigneusement cachée... Il arrache les vêtements, les jette pêle-mêle sur le lit, fait le vide dans ce trou et tâtonne...

Tout à coup un souvenir lui revient : — Ah! si le pauvre Jarricoles était près de moi! Comme il saurait vite découvrir...

Il a une exclamation de joie. En bas du placard, à cinquante centimètres du plancher, sa main a cru sentir d'autres rainures...

Il tire sa boîte d'allumettes, fait craquer la dernière...

Elle flambe!

Couché à plat-ventre dans le placard, il examine rapidement... Il ne s'est pas trompé... Il y a là une issue probable... Où, avec quoi communique-t-elle? qu'importe! Ce qu'il faut, c'est sortir de ce trou... Ensuite, la bataille, au besoin!... on y verra clair!... Rapidement, le couteau fait son office... découvre un trou béant... de cinquante centimètres carrés...

C'est par là qu'a dû s'enfuir l'enfant... tout à l'heure... Placard et issue devaient s'ouvrir et se fermer automatiquement... L'enfant connaissait le secret...

L'air qui arrive de là — si impur soit-il — rend toute sa vigueur au jeune homme...

Le couteau entre les dents, il se glisse par l'ouverture, rampe au long d'un boyau si étroit qu'il en frôle les parois de chacune de ces épaules... Le boyau fait un coude brusque pour aboutir, par un soubirail ouvert dans la courrette... Il est libre...

Libre... pas encore... car, pour sortir, il faut pénétrer dans la cuisine, et traverser le débit de vins où sans doute les apaches se concertent...

Impossible de voir l'heure à sa montre. Il la fait sonner... Elle sonne dix heures puis, la demie...

Ils sont là depuis une demi-heure... Il n'était que temps...

Par les vitres sales et brisées d'une porte qui communique avec la cuisine, Mirador distingue nettement l'hôtelier des Salons de Paris, qui va et vient devant son fourneau... Il prépare sans doute quelques agapes aux bandits lorsqu'ils auront terminé avec l'officier... le coup fait...

Doucement, celui-ci pousse la porte... Doucement, il entre...

Une bouffée d'air venant de la courrette fait vaciller la flamme d'une bougie, qui éclaire la cuisine... L'homme aux vêtements blancs se retourne... aperçoit Mirador... ouvre des yeux énormes, stupéfiés. Après les yeux, c'est la bouche qui s'ouvre... et il va crier, avertir, lorsqu'un coup de poing, droit sur le front, l'assomme...

Il tombe, raide, sans un mot, sans même un soupir, étourdi.

Mirador l'attire par les pieds dans un renforcement formé par le couloir qui aboutit au réduit où il a failli trouver la mort.

Là, il est à l'abri de tout regard... Les yeux des apaches ne pénètrent pas jusqu'à lui.

Méthodique, et sans se presser, il enlève le tablier blanc, le veston blanc, le calot blanc, passe le tout par-dessus ses vêtements...

Et il entre dans le débit, en tournant la tête... pour ne pas être reconnu tout de suite...

Coribasse l'interpelle... Il fait la sourde oreille... Que prétend-il faire?

Tout simplement reprendre son orgue de barbarie dans le coin où il l'a laissé...

Il le jette avec désinvolture sur son dos...

Et tout à coup, brusquement, il vient s'appuyer, des deux mains, sur la table devant laquelle se trouve Coribasse...

Il penche la tête vers le bandit... Ses yeux flamboient, mais sa bouche est railleuse...

Et nettement, la voix mordante, pleine de triomphe et de mépris :

— Au revoir, Coribasse! A une autre fois, Pierre Sambul!...

D'un bond, il est à la porte... il est dehors, bien dehors, cette fois... Et, cette fois aussi, il ne se presse plus... La gaminerie, restée au fond de son caractère de soldat, prend le dessus, lui fait oublier toute prudence...

Un coup d'épaule amène l'orgue sur son ventre...

Et le voilà qui moule l'air de *Faust*, en situation, par hasard, devant ce repaire :

Salut, demeure chaste et pure.

Parmi les bandits, c'est une minute d'effacement.

Coribasse à reconnu Mirador en ce déguisement.

Mirador qu'il croyait enfermé, épuisé, sans forces, livré à sa merci.

Et Coribasse, en se voyant lui-même reconnu, perdit à ce point son sang-froid qu'il n'eut pas le temps de s'opposer à la fuite du jeune homme.

Boutort et Chevillat exultaient. Ah! c'était un bon tour que venait de jouer l'officier!... Ils avaient envie d'applaudir... Ils se retirèrent et Boutort eut une idée de génie.

— Hein? Costaud, c'est-y lui le com-
père?...

— Oui...

— Et vous le laissez filer sans rien lui dire? Y a loin d'ici à la barrière...

— Tu as raison, vieux, fit Coribasse...

En quête!... Il ne courra pas si vite qu'on ne le raccroche!... Et alors... c'est moi qui m'en chargerai... En avant, les poteaux!

— En avant! hurlèrent les autres.

Ils se ruèrent dans les ténèbres de la route de la Révolte.

Boutort et Chevillat ne se tenaient pas d'aise.

— Ce que je m'amuse!... Je donnerais pas ma loge pour un louis!...

— Moi ça me connaît. J'en ferai une maladie, à force de rire...

Sur la route, les bandits perdaient toute piste. Où aller? Quel chemin avait suivi Mirador?... Vers Neuilly ou vers Clichy?...

Soudain ils tressaillent... On dirait que Mirador veut se moquer d'eux en leur indiquant la route qu'il a suivie.

On entend, dans la direction de Neuilly, l'orgue qui les nargue, s'essouffant dans la nuit, bruyant au milieu du silence, et qui chante un air de *Rigoletto* :

Comme la plume au vent
Souvent femme varie...

Alors commence une course effrénée, d'être haletants de haine, et qui se ruent, prêts au meurtre...

Pendant que l'orgue, endiablé, envoie maintenant dans les ténèbres un air des *Huguenots* :

Je compte des héros, et pas un assassin!

Depuis cinq minutes, la course dure, éperdue; ils ont les yeux injectés de sang, la poitrine qui râle... A cette heure, point d'autos, ni de fiacres, sur cette route déserte...

Mirador est donc obligé de regagner à pied des parages plus fréquentés.

Ils ont perdu la piste. Où chercher dans cette nuit, à peine, de très loin en très loin, percée d'une lumière jaune de bec de gaz?

Mais l'orgue continue de les narguer, en avant, pour leur indiquer le chemin qu'il faut suivre... L'orgue gémit, audacieusement, comme un défi, la romance du *Tannhäuser*.

Coribasse, les dents serrées, insensible à la fatigue, vient en tête de la bande.

Il a répudié toute prudence. Il est fou de rage.

Derrière lui, tout près, ne le quittant pas d'une semelle, Boutort et Chevillat.

La témérité de l'officier les effare bien un peu; mais en cas de malheur, ils seront là, au besoin, pour lui prêter main-forte.

Et de temps en temps, sans ralentir leur course, Boutort glisse à Chevillat :

— Hé! vieux? on s'amuse!

— Comme une petite folle!

Puis, soudain, un coup de théâtre!

Ce n'est plus en avant, vers Neuilly, qu'on entend l'orgue jeter sa bravade :

O mon Fernand, tous les biens de la terre!...

Mirador a dû s'arrêter en chemin, se cacher en quelque coin, dans un angle de mur, se coucher dans des démolitions, laisser passer les bandits, après quoi il a dû se diriger vers Clichy...

(La suite au prochain numéro.)

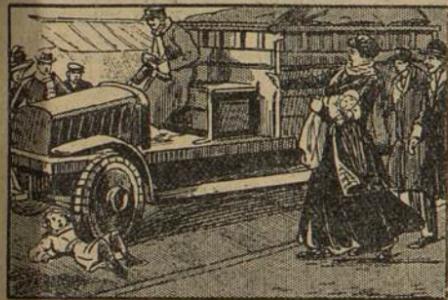
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

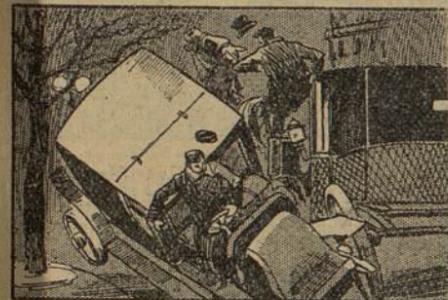
ATAQUÉE ET DÉVALISÉE. — Vers neuf heures du soir, une femme entra dans le couloir de la maison qu'elle habite, passage Doudeauville. Trois individus coiffés de casquettes



se jetèrent sur elle, la taillonnèrent et, revêlant au poing, fouillèrent ses poches de leur main restée libre. Il lui prirent ainsi une somme de vingt-cinq francs et disparurent. Ils ont été arrêtés. PARIS.



FILLETTE ÉCRASÉE. — Tenant dans ses bras un bébé de quelques mois, une femme suivait la rue Mouffetard. Elle avait près d'elle sa fillette, âgée de six ans. La pauvre enfant s'engageait sur la chaussée quand survint un camion automobile qui la renversa et l'écrasa sous les yeux de sa mère effrénée. L'enquête a établi que toute la responsabilité de l'accident incombe au chauffeur. PARIS.



GRAVE COLLISION. — Vers onze heures du soir, à l'angle de l'avenue de Wagram et du boulevard Malesherbes, un taxi-auto entra en collision avec un fiacre. L'automobile, rebondissant sur la bordure du trottoir, exécuta un panache complet. Le chauffeur se fit de très graves blessures. Le cocher, qui avait été projeté sur la chaussée, ne fut que légèrement blessé. PARIS.

L'AUDACE D'UN ESPION

On sait aujourd'hui que ce fut sous des vêtements d'officier allemand que le capitaine Lux s'évada de la forteresse de Gatz.

C'est aussi en uniforme d'officier allemand que les espions se procurent en Prusse les renseignements intéressants la défense nationale, que leur pays les a chargés de se procurer.

On apprend, en effet, qu'un espion arriva récemment la nuit dans une cabane du chemin de fer militaire de Berlin à Jueterborg et dignement, fort du prestige que lui donnait son uniforme, interpella le soldat de garde et lui fit subir un interrogatoire détaillé sur les ordres de service, les renseignements que devait fournir le militaire, le fonctionnement des chemins de fer, etc.

Le soldat répondit dans la mesure de ses moyens et se dépensa même pour montrer à son supérieur qu'il était au courant, connaissait ses fonctions, avait des capacités et, en somme, méritait de l'avancement. Quelques papiers étaient éparés sur la table. L'officier en prit connaissance. Il nota les instructions, donna des ordres et s'éloigna.

Quelques instants après le soldat sortait pour faire une ronde, conformément aux instructions de l'officier. Il revêtit son uniforme, ferma la porte et disparut.

L'officier, lui, veillait, car sa mission n'était pas terminée et quand le soldat revint, la porte avait été enfoncée, l'armoire était ouverte, les documents contenus dans les tiroirs étaient en désordre. Le militaire eut des soupçons. Il fit un rapport et, lorsque la vérité fut découverte, l'espion, hélas ! était loin, fort loin, sous un ciel qui n'était pas plus hospitalier, mais où il se trouvait plus à son aise.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LE MEURTRE DE L'ABBÉ GARNIER. — Lorsque, il y a quelques mois, M. l'abbé Garnier, curé de Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières, à Paris, fut frappé à mort d'une balle de revolver que venait de lui envoyer en pleine poitrine l'instituteur Lévêque, qu'il venait de congédier, son dernier mot fut celui-ci : « Je pardonne ! »

Et le jury prendra pour ainsi dire en considération cette parole *in extremis* du prêtre, puisqu'il accordera le bénéfice des circonstances atténuantes à l'auteur de ce crime odieux et lâche.

François Lévêque avait été attaché, pendant six ans, en qualité de professeur, à l'école paroissiale de Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières. Il venait d'être renvoyé, à la fois pour son insuffisance professionnelle et le désordre de sa vie privée. Il en avait conçu un vif dépit, et c'est dans ce dépit, qui l'amena à l'idée de se venger de M. l'abbé Garnier, que l'accusation trouvera le mobile de ce crime imbecille.

L'accusé, malingre, chétif, insignifiant et falot, se montrera, au cours des débats, aussi ridicule que prétentieux. Pied à pied, il discutera en pédagogue toutes les charges de l'accusation d'une petite voix fluette et chantante. C'est à peine si d'ailleurs il manifesterait un peu d'émotion lorsque sa jeune femme, appelée comme témoin, s'avancera à la barre avec ses deux bébés. Le reste du temps, redressant sa petite personne toute mince dans sa redingote noire, il ne cessera d'ergoter et de s'obstiner à soutenir contre toute évidence que la mort de l'abbé Garnier est le résultat d'un accident involontaire de sa part.

Tout d'abord, M. le président Pottier résume les faits relevés à la charge de l'instituteur. Le 20 juillet, Lévêque qui, depuis cinq jours, avait été avisé qu'il ne rentrerait pas à l'école après les vacances, se présente au bureau de l'abbé Garnier. Une discussion s'élève entre eux et, par trois fois, l'accusé décharge son revolver sur le curé de Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières. Le premier coup ne porte pas. Le second érafla légèrement l'abbé Garnier, qui tombe au troisième coup, mortellement frappé.

L'accusé entre dans une explication des plus diffusées, où personne ne comprend rien et dont il entend cependant faire résulter que tous ces coups sont partis accidentellement.

Le président Pottier aurait mauvaise grâce d'insister. Aussi ordonne-t-il de faire entrer les témoins.

C'est d'abord le docteur Paul qui, en sa qualité de médecin légiste, a examiné le cadavre de l'abbé Garnier. Il résulte de ses constatations que la première balle, celle qui fut insignifiante, avait atteint le curé de Sainte-Geneviève dans le dos. Quant à la troisième, qui le frappa mortellement, elle l'atteignit de face et perfora le poumon, suivant une ligne presque horizontale.

Ensuite, déposent un certain nombre d'anciens vicaires de Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières qui, tous, suivant la tradition établie dans le clergé depuis que les chris furent enlevés des tribunaux, ont apporté à l'audience un petit crucifix sur lequel ils jurent, d'ailleurs sans aucune ostentation.

De leurs dépositions il résulte que Lévêque était depuis longtemps insuffisant au point de vue professionnel. On l'avait cependant conservé à son poste par considération pour sa femme et ses deux petits enfants en bas âge, mais, à ces causes d'ordre professionnel, se joignaient bientôt des causes d'ordre moral. Les scènes qu'il provoquait journellement dans son ménage s'étaient ébruitées au point que l'instituteur était devenu la risée de ses élèves. En définitive, Lévêque avait perdu l'autorité morale nécessaire à son emploi.

Un témoin, M. l'abbé Larmerier, ajoute que Lévêque, menacé, il y a quelques années, d'être mis à la porte, lui répondit que, si l'abbé Garnier persistait dans sa décision, il ferait certainement un mauvais coup.

Dans leur plaidoyer pour les deux sœurs de l'abbé Garnier, parties civiles au procès criminel, M^{es} Hollander et Lucien Monnin demandent au jury de pardonner à Lévêque, comme sa victime lui avait pardonné de son vivant.

M. l'avocat général Trouard-Riolle prononce un réquisitoire sévère M^e Eugène Doublet une chaleureuse défense, et l'accusé, auquel la parole est donnée le dernier, lance cette suprême déclaration :

— Je tiens à répéter une fois de plus combien je déplore la mort de cette homme de bien !

Le jury, après en avoir délibéré, rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions mais mitigé par le bénéfice des circonstances atténuantes.

TOUJOURS L'ASSASSIN DE VERSAILLES

On se souvient que Caron, l'assassin de la jeune Marie Delrieu, la porteuse de journaux de Versailles, fut pris, pendant sa convalescence, d'un accès de folie qu'on avait de bonnes raisons de croire simulé, car le valet de chambre criminel tenait à prolonger son

La cour condamne le meurtrier de l'abbé Garnier à la peine de douze années de travaux forcés et alloue aux deux sœurs de la victime les dépens du procès, que celles-ci demandaient à titre de réparation civile.

LE BANDIT FANTÔME. — La cour d'assises de Saône-et-Loire a jugé le sieur Pélissier, âgé de vingt-neuf ans, surnommé le bandit fantôme, qui sema l'épouvante pendant deux ans dans les départements du Rhône, du Jura et de Saône-et-Loire.

Le matin, Pélissier avait tenté de se suicider en prison en se taillant le crâne avec une fiole de médicament qu'il avait cassée.

A l'audience, le bandit fantôme s'est borné à chanter des airs religieux et à réciter des « Je crois en Dieu » et des « Salut, Marie ! » Le D^r Garnier, médecin aliéniste à Dijon, a déclaré que Pélissier, qui était poursuivi pour vols et vols qualifiés, n'était qu'un habile simulateur.

Reconnu coupable, il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

LE CRIME D'ANGERVILLE. — La cour d'assises du Loiret a jugé ces jours-ci Paul Noret, âgé de 32 ans, maréchal-ferrant, l'auteur de l'assassinat d'Angerville-la-Rivière.

Dans la nuit du 26 au 27 octobre dernier, vers minuit, la veuve Marguerite Goux, âgée de 70 ans, qui habitait une maisonnette composée d'une seule pièce, était assassinée par un individu dont on retrouva la casquette auprès du cadavre. Ce fut un indice pour la justice qui parvint ainsi à arrêter l'assassin Paul Noret, qu'on avait vu la veille à Angerville et qui fut arrêté dans la matinée du 27 octobre.

L'accusé protesta d'abord de son innocence, mais finit bientôt par reconnaître qu'il était l'auteur du crime.

La femme de Noret l'avait quitté pour échapper à ses brutalités. Cependant l'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires.

Sommé par le président de s'expliquer sur le crime dont il est accusé, Noret se borne à répondre : « Je ne m'en souviens pas ; je ne suis pas un homme à faire du mal à qui que ce soit. La pauvre femme ne m'a jamais rien fait ; je ne pensais pas à ça. »

Harcelé de questions par le président, Noret ne trouve aucune autre explication de son crime.

Après le réquisitoire de M. Colonieu, avocat général, et plaidoirie de M^e Chacheignon, du barreau d'Orléans, le jury a rapporté un verdict affirmatif de culpabilité sur la question meurtre avec admission de circonstances atténuantes. La Cour a condamné Noret à 20 ans de travaux forcés.

UN GARDIEN DE PRISON ATTAQUÉ.

Le 3 juin dernier, à Saint-Ouen-l'Aumône, accompagné de plusieurs de ses amis, un terrassier, Gabriel Leveau, attaqua un ancien gardien de la prison de Pontoise, Raymond Vieillefosse qu'il accusait d'avoir maltraité ses camarades arrêtés pour faits de grève, et le frappa si sauvagement sur le crâne à coups de manche de pelle que le malheureux, après avoir subi l'opération du trépan et être resté pendant trois mois entre la vie et la mort, est privé de l'usage de la parole.

L'auteur de cette lâche agression a comparu devant les assises de Seine-et-Oise, sous l'inculpation de tentative d'assassinat.

Leveau, qui a prétendu avoir agi sous l'empire de l'ivresse, sans savoir ce qu'il faisait, a été condamné à huit ans de réclusion.

ASSASSIN D'UNE VIEILLE FEMME.

La cour d'assises de la Mayenne vient de condamner à mort le nommé Théodore Bourges, domestique de ferme, âgé de 26 ans, qui, le 23 novembre dernier, à Madré, arrondissement de Mayenne, avait assassiné pour la voler la veuve Billet.

Cette femme, âgée de 74 ans, vivait seule dans une maison écartée.

LE DRAME DE MORSANG-SUR-ORGE.

Pierre Fontana, ce carrier italien de 33 ans qui, dans la soirée du 29 octobre dernier, tua à coups de couteau, à Morsang-sur-Orge, deux de ses compatriotes, Pierre Carosara et Joseph Carione, a comparu hier devant les assises de Seine-et-Oise. Il a été condamné à dix ans de travaux forcés.

UN ACQUITTEMENT.

Dernièrement était arrêté un nommé Jean Boucaud, marchand fruitier accusé de plusieurs attentats à la pudeur commis à Marcoussis sur deux fillettes âgées de moins de treize ans.

M. Jean Boucaud vient de comparaître devant la cour d'assises de Versailles qui, après plaidoirie de M^e Lamare-Picquot, l'a acquitté.

séjour à l'hôpital. D'ailleurs, en constatant le scepticisme des médecins, le misérable recouvra presque aussitôt la raison et, très calme, réintégra, ces jours derniers, sa cellule. Mais la morne solitude de la prison vient d'avoir une fâcheuse influence sur les facultés cérébrales de Jean Caron qui, paraît-il, donne de nouveaux signes d'aliénation mentale.

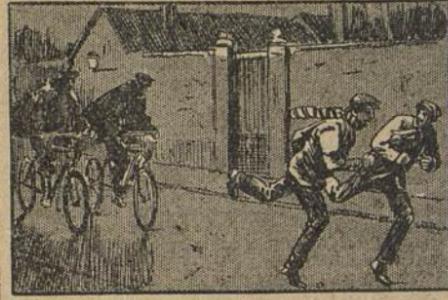
Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

POIGNARDÉ. — Occupés dans une ferme à une machine à battre, deux gars de battage s'empressèrent, la journée terminée, d'aller s'enivrer. Au moment de se coucher, l'un



accusa l'autre de l'avoir volé. Furieux, l'homme ainsi accusé se rua sur son camarade et le trappa de quatre coups de couteau à la cuisse. Le pauvre diable demeura sans soins jusqu'au matin. GISORS.



EXPLOITS D'APACHES. — Son travail terminé, un tôleiro regagnait paisiblement son domicile. Soudain, il fut attaqué par deux apaches qui, après l'avoir à demi étranglé, s'enlèrent en emportant son porte-monnaie et tous les objets de valeur qu'il possédait. Des agents cyclistes se lancèrent à la poursuite des deux vauriens et parvinrent à les capturer. BOULOGNE-SUR-MER.



DEUX ENFANTS BRULÉS. — Pendant l'absence de la mère, deux enfants de 18 et 16 mois qui reposaient dans leurs berceaux furent soudain entourés de flammes. Le ménage accourut aussitôt, mais les infortunés bambins étaient couverts d'atroces brûlures. L'un d'eux est mort, l'autre est désespéré. FÉROLLES.

UN BEL ACTE DE PROBITÉ

Une riche Américaine, demeurant avenue du Bois-de-Boulogne, perdit, rue du Rocher, un collier de perles d'une valeur de 50,000 francs qui se détacha de son cou et tomba, sans qu'elle s'en aperçût, dans le ruisseau.

Fort heureusement le riche joyau fut trouvé quelques instants après par un honnête homme, M. Napoleone Vigliano, âgé de 51 ans, garçon de magasin, demeurant à Courbevoie, 71, rue du Chemin-de-Fer.

L'employé, qui est père de quatre enfants et dont la femme est encore sur le point d'être mère, n'hésita pas à porter le bijou au commissariat du quartier de l'Europe, où l'Américaine vint le reprendre et endema n.

Comme récompense à son acte de probité, M. Vigliano a reçu deux billets de mille francs.

UN BÉBÉ ABANDONNÉ

Une voiture automobile, dans laquelle se trouvaient des personnes dont la mise élégante dénotait des voyageurs aisés, s'est arrêtée aux abords du hameau de Raire-Ventoux, près Alzon. Peu après le départ de l'auto, on découvrit sur la route un bébé plein de vie qui avait été laissé sans aucun doute par les voyageurs. De braves gens recueillirent l'enfant et le déshabillèrent pour s'assurer qu'il n'était pas blessé. Leur surprise fut grande lorsque, dans les langes entourant le frère corps, ils découvrirent seize billets de mille francs, qu'accompagnait un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces simples mots : « Pour le soigner et l'élever. »

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

UNE AGRESSION. — Dans l'après-midi, un ouvrier manoeuvre, revenant de la gare de la grande vitesse, passait en compagnie d'un camarade. Au coin du pont et du boulevard Dannon, ils croisèrent deux autres jeunes gens qu'ils touchèrent légèrement par inadvertance.

Brusquement, l'un d'eux se retourna, planta son couteau dans l'omoplate du manoeuvre et, laissant l'arme dans la plaie, prit la fuite. Il avait été aperçu par un ouvrier manoeuvre qui passait à ce moment conduisant sa charrette. Celui-ci se lança à sa poursuite, mais ne put le rattraper.

BOULOGNE.



COUPS DE REVOLVER. — En revenant de son travail, un mineur s'engageait, après avoir traversé le passage à niveau, sur un chemin longeant la voie ferrée. A ce moment, un individu qui se dissimulait derrière une haie tira sur lui deux coups de revolver. Le mineur ne put reconnaître son agresseur qui prit la fuite à travers champs.

SALLAUMINES.

SCÈNE CONJUGALE. — Une scène au couteau, qui aurait pu avoir des suites graves, s'est déroulée dans un estaminet. Le cabaretier, auteur de cette scène, qui exerce aussi la profession de mécanicien, est un neurasthénique, dont la responsabilité est fort limitée. Sous l'influence de la maladie, cet homme cherchait fréquemment, depuis plusieurs mois, querelle à sa femme. Des clients ne manquaient pas d'attiser ces discussions domestiques qui se sont terminées par des coups de couteau.

ARMENTIERES.



UN DRAME DE LA FOLIE. — Parce qu'une vieille femme qui le soignait lui reprochait de n'être pas encore levé à huit heures du matin, un homme atteint d'aliénation mentale se jeta sur la malheureuse et lui porta sur la tête plusieurs coups de serpe. La victime eut le cuir chevelu fendu dans toutes les directions et le pavillon de l'oreille gauche sectionné.

AMIENS.



LE VITRIOL. — Pendant la nuit, une femme pénétra chez une de ses voisines, croyant y trouver son mari; elle visita tout l'appartement sans découvrir l'infidèle. Furieuse, elle jeta un bol de vitriol à la figure de sa voisine qui fut grièvement brûlée, ainsi qu'une autre femme qui assistait à la scène. La vitrioleuse a disparu.

LILLE.

BRULÉE VIVE. — A Villers-Flouich, une ménagère ayant une course à faire dans une ferme voisine de sa demeure, laissa seules chez elle ses deux fillettes, âgées de quatre ans et de deux ans et demi. Lorsqu'elle rentra, dix minutes plus tard, elle trouva la plus jeune appuyée contre une chaise, ses vêtements complètement brûlés.

Affolée, la pauvre mère se précipita sur son enfant, qu'elle prit dans ses bras; mais celle-ci rendit aussitôt le dernier soupir.

CAMBRAI.



ATTAQUE NOCTURNE. — En sortant d'un estaminet, deux mineurs rencontrèrent plusieurs individus qui se précipitèrent sur eux et les assommèrent à coups de bâtons. Les deux mineurs réussirent à échapper à leurs agresseurs, mais l'un d'eux avait été dépourvu de sa montre.

BETHUNE.

LA MOMIE

(Suite.)

A partir de ce moment, il se livra à une directe filature de tous les instants.

Barclot ne sortait pas de chez lui sans que Jarlet le suivit pour savoir où il allait.

La conviction du policier devenait de plus en plus forte: la femme Barclot avait été assassinée!

Il s'était assuré qu'on n'avait retiré de la Seine aucune noyée répondant au signalement de la malheureuse.

— Qu'est-ce qu'il a pu faire de cette femme? se demandait-il.

Une découverte qu'il fit un soir jeta une lumière inattendue sur le drame qu'il présentait.

Il était neuf heures environ, lorsqu'il vit sortir Barclot.

Il le fit comme à l'habitude.

L'homme le conduisit jusqu'au square des Arts-et-Métiers.

Arrivé là, il accosta une jeune fille qui semblait l'attendre.

Ils causèrent quelques instants, puis s'éloignèrent en se donnant le bras.

L'antiquaire empaillleur avait une liaison! Cela devenait tout à fait intéressant.

— Est-ce que je tiendrais la clef du mystère? se dit le policier amateur.

Il éprouvait cette joie intérieure, cette émotion particulière qu'il ressentait toutes les fois qu'il était sur une bonne piste.

Il suivit le couple longtemps.

L'homme et la jeune fille marchèrent à pas lents, enlacés comme des amoureux...

Ils s'arrêtèrent devant un vieil immeuble de la rue d'Aboukir.

La jeune fille dégagea lestement son bras, serra la main de son compagnon, et s'élança dans la maison.

Barclot avait fait un mouvement pour la suivre, mais un geste mutin, gentiment menaçant le retint.

Et il se retira après avoir envoyé à la jeune fille un dernier baiser.

Le lendemain, le policier amateur faisait les cent pas, dès huit heures du matin, devant la vieille maison de la rue d'Aboukir.

Il voulait revoir la jeune fille.

Il pensait bien qu'elle sortirait à un moment donné, soit qu'elle travaillât au dehors comme ouvrière, soit qu'elle allât aux provisions.

A huit heures et demie, il la vit sortir.

Il la suivit.

Elle le conduisit jusqu'à la rue Taitbout, où elle entra dans une maison occupée par un grand couturier.

Maintenant il était fixé; il savait qu'elle était ouvrière, et qu'elle travaillait là.

Il s'informa de l'heure de la sortie des ateliers, et il résolut d'aller l'attendre le soir même.

A sept heures et demie, il était rue Taitbout et faisait les cent pas sur le trottoir en face de la maison de couture.

Il n'était pas seul, du reste, à faire ainsi le pied de grue.

Il se trouvait en compagnie d'un certain nombre de gentlemen, plantés gravement sur le trottoir, attendant la sortie d'une ouvrière — de ces gens que les arpètes moqueuses appellent, dans leur argot, des « potiches ».

Donc Jarlet, transformé en potiche, s'était avancé jusque devant la porte cochère de la maison pour ne pas laisser passer, sans la voir, celle qu'il était venu chercher.

Bientôt les ouvrières sortirent en foule; ce fut comme un flot humain inondant le trottoir pour rejallir éparpillé dans toutes les directions.

Le policier amateur, stoïquement, resta à son poste, tiré par-ci, poussé par-là, housculé de tous côtés, essayant les quolibets railleurs des midinettes...

A la fin il aperçut celle qu'il cherchait.

Elle passa indifférente auprès de lui et partit d'un bon pas dans la direction du boulevard.

Jarlet se mit à la suivre.

Arrivée au boulevard, elle le longea quelque temps et prit le passage des Panoramas.

Le policier amateur s'y engouffra derrière elle...

Il se décida à l'aborder rue Saint-Marc.

Dès les premiers mots, elle l'interrompit:

— Vous faites erreur, monsieur... je suis une honnête fille.

— Est-ce qu'une honnête fille ne peut pas comme une autre inspirer des sentiments qui...

— Inutile d'en dire davantage, monsieur... je suis fiancée.

— Serait-il possible... j'arrive trop tard... vous êtes fiancée... Est-ce avec cet homme qui vous accompagnait hier soir?

— Oui, monsieur, précisément... répondit-elle en hâtant le pas pour se débarrasser de l'instrus.

L'autre la rejoignit en deux enjambées.

— Mais il est marié! s'écria-t-il... il a une femme...

— Je le sais, dit l'ouvrière en poussant un léger soupir, il me l'a avoué...; mais il va demander le divorce... Sa femme l'a quitté depuis six mois.

— Depuis six mois!... vous en êtes sûre?

— Certainement, il me l'a encore répété

Voir le numéro 161.

il n'y a pas quinze jours... Bonsoir, monsieur.

Elle pirouetta sur ses talons et traversa la rue Montmartre en courant.

Surpris par ce brusque départ, le policier n'eut pas le temps de la rejoindre.

— Bast! se dit-il, je la retrouverai toujours à l'occasion.

Et, tout en se dirigeant vers sa demeure, il se mit à songer à ce qu'elle venait de lui dire.

— Récapitulons: elle est fiancée à ce Barclot: elle attend qu'il ait divorcé...; aujourd'hui, avec le divorce, on peut se laisser courtiser par un mari pour le bon motif... tout ça c'est très naturel. Mais, ce qui ne l'est plus, c'est que le mari ait prévu quinze jours ou six mois à l'avance que sa femme lui fournirait un motif de divorce, en abandonnant le domicile conjugal!

Jusqu'à présent, Jarlet soupçonnait certes Barclot d'avoir assassiné sa femme, mais il ne voyait pas l'intérêt que l'antiquaire pût avoir à commettre ce meurtre.

Maintenant le mobile lui apparaissait nettement:

L'homme s'était débarrassé de l'épouse qui était un obstacle à une nouvelle union.

Depuis six mois il avait prémédité ce crime, attendant une occasion qui s'était enfin présentée ces jours-ci.

Mais qu'avait-il fait du cadavre de sa victime?

Il fit sa surveillance plus étroite autour de la boutique de l'antiquaire.

Il crut bien un jour être enfin parvenu à prendre l'homme sur le fait.

Barclot venait de sortir de sa boutique, après avoir soigneusement fermé la porte à clef.

Il portait sous le bras un volumineux paquet d'aspect étrange, enveloppé dans du papier gris d'emballage.

— Je m'en doutais, se dit le policier amateur; il a dépecé le cadavre, et il va en jeter les morceaux dans quelque terrain vague.

Il le suivit, à distance, vit l'homme entrer dans une petite rue voisine, et s'arrêter devant une bouche d'égout.

L'homme attendit un instant que des passants se fussent éloignés et, se voyant seul, lança son paquet dans le trou béant.

Le paquet étant trop volumineux pour l'ouverture, il fallut qu'il le poussât avec le pied...

Jarlet s'était fait une loi de ne jamais mettre la police officielle dans la confidence de ses filatures, et il n'avait recours à elle que dans les cas d'absolue nécessité.

Cette fois, il ne pouvait plus rien faire par lui-même...

Il courut au commissariat le plus proche, expliqua vaguement qu'il avait vu un homme de mauvaise mine jeter un paquet volumineux par une bouche d'égout, et s'enfuir.

Justement la police recherchait à ce moment un des tronçons d'une femme coupée en morceaux...

Vite on descendit dans l'égout.

On retrouva le paquet...

Il contenait des débris d'oiseaux.

L'antiquaire empaillleur était venu tout simplement jeter là les déchets de son commerce, aux ordures!

Ce fut une rude découverte.

Le policier amateur se retira tout penaud.

Mais, au lieu de le rebuter, cela ne fit que l'exciter davantage.

Il était persuadé que Barclot avait dû tuer sa femme chez lui, la nuit même où la malheureuse avait tant crié.

Et comme, d'autre part, on ne lui avait rien vu sortir de chez lui, il fallait donc en conclure que le corps devait être encore là enfoui quelque part.

L'antiquaire empaillleur, outre sa boutique et l'entresol au-dessus, occupait une vaste cave qui s'étendait sous toute la boutique.

On y accédait par un escalier spécial, fermé par une trappe, que le commerçant n'avait qu'à tirer pour descendre dans sa cave, sans être obligé de sortir de chez lui.

— C'est là que gît la malheureuse femme! se disait Jarlet.

Mais, comment entrer dans cette cave, où seul l'antiquaire pénétrait d'ordinaire?

Le hasard devait fournir au policier amateur l'occasion d'y descendre.

Un jour il était occasionnellement entré dans la boutique.

Cela n'était point bien difficile, puisque les clients y pouvaient entrer à toute heure de la journée.

Il prit pour prétexte de demander le prix d'un ibis empaillé, qu'on apercevait depuis quelque temps à la vitrine.

Il trouva l'ibis d'un prix trop élevé, et, désireux, disait-il, de faire une acquisition, il se mit à fureter dans la boutique.

Dans un coin, il aperçut la trappe qui donnait accès à l'escalier de la cave et il constata, de nouveau, l'impossibilité de passer par là sans être vu de l'antiquaire, homme méfiant qui fermait sa boutique à clef, même lorsqu'il montait, pour quelques instants, à son appartement.

M. HERSENT.

(A suivre.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin.)

CRIME D'UN SADIQUE. — Un gamin de quatorze ans, domestique à la ferme Morin, à Cagny, a été trouvé noyé dans une mare avoisinant la mairie de cette commune.

Le cadavre était nu, le ventre tailladé et horriblement mutilé, une corde serrée autour du cou.

La brigade mobile, la gendarmerie et le parquet se sont rendus immédiatement sur les lieux, et après une rapide enquête, ont arrêté un valet de ferme de vingt ans, qui fut trouvé en possession des vêtements de la victime.

Pour toute excuse, il a déclaré qu'il était souvent sujet à des crises dans lesquelles il ne pouvait se maîtriser ni souffrir de résistance.

DAEN.



TAMPONNÉE PAR UN TRAIN. — Arrivant de Paris par le train de 6 h. 22 une voyageuse âgée de 63 ans s'engagea sur la voie pour gagner un passage à niveau. Un train en manoeuvre la renversa. La pauvre femme qui avait une blessure à la tête et un bras complètement sectionné ne fut découverte que deux heures plus tard. Elle n'avait pas perdu connaissance.

TROUVILLE.

NOYÉ PAR ACCIDENT. — Vers une heure de l'après-midi, un homme de 36 ans, jardinier s'est noyé accidentellement dans le cours d'eau qui traverse la propriété de son patron.

On suppose que l'accident s'est produit par suite d'une glissade. Le malheureux jardinier, voulant sans doute puiser de l'eau pour remplir un réservoir, servant au chauffage des serres, a dû tomber par suite d'un faux mouvement.

BRIONNE.



NOYÉ DANS UNE MARE. — Sa journée terminée, un cultivateur rentrait à son domicile, voisin de celui de son patron, traversant la cour de ce dernier; trompé par l'obscurité, il tomba accidentellement dans une mare et s'y noya. Ce n'est que le lendemain matin que son cadavre fut retrouvé dans la mare. Le pauvre homme était âgé de 82 ans.

LIEUREY.



MYSTÉRIEUX SUICIDE. — Près d'un confessionnal, dans l'église, une jeune femme correctement vêtue, la tête enveloppée d'un crêpe noir, semblait prier. Soudain elle sortit un revolver de sa poche, l'appliqua sur sa poitrine et fit feu. Le cœur traversé, elle fut tuée sur le coup. On ne trouva sur elle aucun papier permettant d'établir son identité.

POINCHET.

ASSASSINAT. — Un crime odieux a été commis au hameau des Roches. Une femme âgée de 90 ans, qui habitait depuis 75 ans la même chaumière, a été réveillée en sursaut par un maraudeur, qui, surpris, s'est rué sur l'infortunée, lui a largué la face d'innombrables coups de couteau et lui a tranché les veines du cou. La pauvre vieille est morte aussitôt.

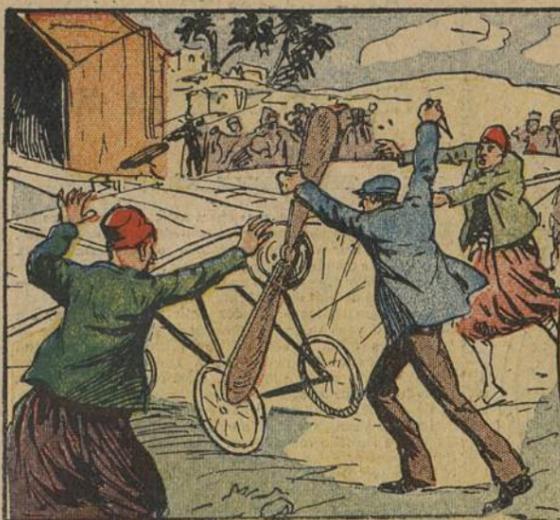
L'assassin, mis en présence de la victime, a fait de cyniques aveux et a témoigné d'une complète indifférence. Il a été écroué.

CHERBOURG.



DRAME CONJUGAL. — Las de la vie conjugale, un coupleur, demeurant à la Chaussée de Saint-Servan, a tenté d'assassiner sa femme en lui tirant pendant la nuit deux coups de revolver dans le dos. La femme a été grièvement blessée. Le meurtrier s'est ensuite pendu.

SANT-MALO.



AUTOUR D'UN AÉROPLANE. — Au moment où l'appareil des aviateurs Daval et Obre rentrait dans son hangar à Tunis, un Italien se précipita avec un couteau à la main pour lacérer les ailes de l'appareil. Avant qu'il n'ait commis son méfait, il fut saisi par les gardiens marocains du hangar, qui l'ont assommé.
TUNISIE



FORMIDABLE EXPLOSION. — A Guayaquil, une explosion étonnante s'est produite dans une caserne. Soixante soldats ont été tués. Un grand nombre de blessés gisent sous les débris des bâtiments effondrés.
EQUATEUR



SANS ABRI. — Une famille comprenant le père, la mère et quatre enfants ayant été expulsée par un propriétaire inhumain, le propriétaire des locaux lui offrit un cabane démontable que les locataires voulurent construire au milieu des Tuilleries. La police survint, arrêta la construction et repoussa les protestations.
PARIS



BAGARRE ENTRE OFFICIERS. — Au casino militaire de Belgrade une bagarre éclata entre les officiers faisant partie de la « Main Noire » et leurs adversaires. Un lieutenant ayant tiré son revolver à la suite d'une discussion politique, les officiers menacés dégainèrent. Deux camps se formèrent et plusieurs officiers furent blessés.
SERBIE



UNE CHUTE TERRIBLE. — Au cinquième étage du théâtre en construction, trois ouvriers travaillaient à un montage. Soudain, une crevasse se produisit et les ouvriers furent précipités dans le vide. L'un d'eux put se retenir aux fils de fer destinés à supporter les pontes qui doivent recevoir le balcon. Les deux autres, qui avaient fait une chute de douze mètres sont gravement blessés.
LILLE



DÉVORÉ PAR LES RATS. — A Bart, qui logeait dans un refuge communal, non loin de l'école. L'instituteur, n'ayant pas vu depuis quelques jours le vieillard, se rendit au refuge et trouva le malheureux mort sur son grabat. Des rats avaient rongé ses mains et ses oreilles.
MONTBÉLIARD



UN GÉNÉRAL FUSILLÉ. — Le général révolutionnaire Pedro Montero, qui était encore tout récemment le héros populaire, a été fusillé par une foule en furie. Son cadavre fut ensuite traîné par les rues, décapité et brûlé. Le général avait été fait prisonnier lors de la capitulation de Guayaquil.
EQUATEUR



CONTRE LES OCTROIS. — Pour protester contre les octrois, les habitants de Marquesado se portèrent à la rencontre d'une délégation municipale. Celle-ci fut reçue à coups de revolver. L'alcade fut gravement blessé ainsi que le secrétaire de la mairie. La foule s'empara alors de l'alcade qu'elle voulait lyncher.
ESPAGNE



UN DRAME A L'AUDIANCE. — Au cours des débats d'un procès, à l'audience de la salle des ventes, un négociant en vins a fait feu sur les deux avoués présents. La scène dramatique s'accomplit avec une telle rapidité que personne ne put intervenir. Il s'ensuivit une panique indescriptible. Un des blessés a une balle dans la tête, l'autre a été atteint à l'oreille. Le coupable s'est logé une balle sous le menton.
MARSEILLE



FAUCHÉS PAR UN AUTOBUS. — Au moment où une compagnie arrivait au pont sur lequel passe la ligne du chemin de fer de Saint-aize, un autobus désemparé, jaucha les rangs de la compagnie et vint se briser sur un arbre bordant la route, enserrant un soldat, dont la vessie éclata sous le choc, en même temps qu'il avait le pubis fracturé. Une douzaine d'hommes ont été blessés.
BOURGES



UNE CRIMINELLE EXÉCUTÉE. — Le bourreau Tilsit a exécuté la femme Ursule Tiessat, condamnée à mort par la cour d'assises de Tilsit pour assassinat de son mari. La coupable a été décapitée par la hache.
ALLEMAGNE



UN BOEUF ÉCHAPPÉ. — Un boeuf furieux arriva sur l'avenue d'Orléans. Un brigadier de gardiens de paix voulut s'emparer de son licol, mais d'un coup de tête le ruminant concha l'infortuné sur le sol. L'agent se jeta au-devant de la bête affolée, mais, comme son chef, il alla à son tour mordre le poussière, dans une pleine poitrine. Le boeuf ne put être abattu qu'après.
PARIS